



NATURPARK
ÖEWERSAUER

2022



Photo : Caroline Martin

INDICATEURS D' ACTIONS

Naturpark Öewersauer
15, rue de Lultzhausen
L-9650 Esch-sur-Sûre
www.naturpark-sure.lu

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
Missions, champs d'action et indicateurs d'action.....	9
Structure du document d'évaluation –Fiche-type.....	11
Abréviations	13
INDICATEUR D'ACTION 1 : Actions de sauvegarde et de remise en état du milieu naturel	16
1.1. Mise en œuvre des plans d'actions	16
1.2. Plantation et taille des arbres et des haies	18
INDICATEUR D'ACTION 2 : Actions menées pour encourager les groupes d'acteurs-clés de l'évolution du milieu (agriculteurs, sylviculteurs, élus locaux, etc.) à adopter des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel	20
2.1. Programme « biodiversité » : contribution à la mise en œuvre du régime d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique	20
2.2. Aménagement de surfaces et plantation de plates-bandes à fleurs indigènes	21
2.3. Projet « D'Naturparken – een Insekteräich ».....	22
2.4. Projet « Natur genéissen »	24
2.5. « Naturpakt ».....	24
INDICATEUR D'ACTION 3 : Expertises et diffusions scientifiques relatives au patrimoine naturel.....	26
3.1. Inventaires et monitoring	26
3.2. Comités de coordination et groupes d'études	27
3.3. Publications scientifiques	28
INDICATEUR D'ACTION 4 : Actions dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000	30
4.1. Mise en œuvre des plans de gestions Natura 2000.....	30
INDICATEUR D'ACTION 5 : Actions menées pour encourager les sylviculteurs à adopter des pratiques durables de gestion des forêts	32
5.1. Certification des forêts.....	32
5.2. Publications thématiques	33
INDICATEUR D'ACTION 6 : Actions menées en vue de protéger le climat et de promouvoir les énergies renouvelables.....	34
6.1. Accompagnement des communes membres du Parc naturel dans la mise en œuvre du « Pacte Climat » en collaboration intercommunale	34
6.2. Infopoint Naturpark Öwersauer par la Klima-Agence	35
6.3. Échange, coopération et recherche	36
6.4. Mobilité douce resp. active.....	36
INDICATEUR D'ACTION 7 : Actions menées en vue de protéger les eaux	38
7.1. Développement, mobilisation et animation d'un réseau d'acteurs dans le domaine d'une gestion durable des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, bassins versants)	38
7.2. Mesures techniques	39
7.3. Action de promotion pour l'utilisation de l'eau du robinet.....	40

INDICATEUR D'ACTION 8 : Actions menées en vue de protéger les sols.....	42
8.1. Gestion du projet « Plan d'action ...sans pesticides ».....	42
8.2. Mesures techniques (cf. également indicateur 2.2.).....	43
8.3. Projet « D'Naturparken – een Insekteräich »	43
INDICATEUR D'ACTION 9 : Actions menées en vue de protéger l'air.....	45
9.1. Actions menées en vue de protéger l'air	45
INDICATEUR D'ACTION 10 : Actions de valorisation et de protection du patrimoine culturel	47
10.1. Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre	47
10.2. Mise en valeur du patrimoine culturel transfrontalier.....	47
10.3. Mise en valeur du patrimoine de guerre	48
10.4. Mise en valeur du patrimoine culturel industriel minier	49
10.5. Mise en valeur du patrimoine culturel immatériel de l'abissage « Fléizen ».....	49
10.6. Mise en valeur du patrimoine culturel historique (pratiques ancestrales et mémoire orale).....	50
10.7. Soutien et organisation d'événements culturels	50
INDICATEUR D'ACTION 11 : Actions organisées pour sensibiliser et éduquer ou développement durable.....	52
11.1. Excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre.....	52
11.2. Visites guidées.....	53
11.3. Activités pour enfants	53
11.4. Manifestations	54
11.5. Workshops	54
11.6. Cinés-débat.....	55
11.7. Naturpark-Schoul (Activités scolaires et parascolaires).....	55
11.8. Actions menées dans le cadre du Pacte Climat	57
11.9. Actions menées dans le cadre du Partenariat de cours d'eaux (Contrat de rivière).....	58
11.10. École du Goût	58
11.11. Naturpark-Ranger.....	60
11.12. Projet H2Only	61
11.13. Planification des mesures de sensibilisation ou formation dans le cadre du projet « Au Goût du Terroir » d'Esch2022.....	62
11.14. Publications pédagogiques	63
11.15. Brochure d'activité « Agenda ».....	63
11.16. Encadrement de stages.....	64
INDICATEUR D'ACTION 12 : Activités menées dans le cadre de la gestion des maisons des parcs	66
12.1. Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre.....	66
12.2. Projet en collaboration avec le studio de design « Meyers & Fügmann » pour la mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre et pour la valorisation de la laine locale.....	67
INDICATEUR D'ACTION 13 : Actions de valorisation et de promotion des produits régionaux	69
13.1. Inventaire et élaboration d'un répertoire des producteurs régionaux et des produits.....	69
13.2. Coordination et mise en œuvre du programme « Natur genéissen »	70
13.3. Actions de promotion des produits régionaux et de soutien des producteurs.....	70

13.4. Projet « Käre vum Séi ».....	71
13.5. Projet LEADER « Valeurs des parcs – Regionalität im Éislek erleben und geniessen »	72
13.6. Projet « Au Goût du Terroir » (Esch2022).....	73
13.7. Mise en réseau, assistance et coopération.....	73
INDICATEUR D'ACTION 14 : Actions de valorisation des produits forestiers	75
INDICATEUR D'ACTION 15 : Actions de promotion d'une économie durable	76
15.1. Conseil des petites et moyennes entreprises	76
INDICATEUR D'ACTION 16 : Actions de conseil des agriculteurs	78
16.1. Module des plans de fumure	78
16.2. Modules des zones de protection des eaux.....	79
16.3. Module verdissement	80
16.4. Module zones sensibles.....	80
INDICATEUR D'ACTION 17 : Actions menées en faveur d'un tourisme durable	82
17.1. Information touristique « Duchfabrik » – Maison du Parc.....	82
17.2. Excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre.....	83
17.3. Visites guidées	83
17.4. Gestion de sentiers didactiques.....	83
17.5. Panneaux d'information et de signalisation.....	84
17.6. Digitalisation des Audioguides	84
17.7. Projet LEADER « Valeurs des parcs – Regionalität im Éislek erleben und geniessen »	85
17.8. Programme de découverte des Parcs Naturels	85
17.9. « Velosummer ».....	85
INDICATEUR D'ACTION 18 : Actions menées en faveur d'un aménagement du territoire respectueux du patrimoine naturel et culturel	87
INDICATEUR D'ACTION 19 : Actions menées dans le cadre du SIG	88
INDICATEUR D'ACTION 20 : Actions menées en faveur d'une mobilité durable	89
20.1. Interreg Europe « LAST MILE C19 ».....	89
20.2. Actions de mobilité durable.....	90
INDICATEUR D'ACTION 21 : Partenariats et coopérations engagés avec d'autres acteurs	92
21.1. Activités d'échange au niveau national et international	92
21.2. Partenariats et participations	94
INDICATEUR D'ACTION 22 : Implications dans des projets européens	96
22.1. Implication en tant que partenaire (INTERREG, LEADER, ...).....	96
22.2. Implications en tant que partenaire méthodologique	97
INDICATEUR D'ACTION 23 : Actions de marketing	99
23.1. Publications à diffusion régulière.....	99
23.2. Publications thématiques.....	100
23.3. Sites web et médias sociaux.....	100
23.4. Relations avec la presse	101
23.5. Productions audiovisuelles.....	102

23.6. Présences avec un stand d'info et/ou vente de produits régionaux	102
23.7. Panneaux de signalisation (entrée du Parc naturel).....	103
23.8. Corporate Identity.....	103
INDICATEUR D'ACTION 24 : Actions menées dans le cadre de la gestion de la ResourceSpace Database.....	105
24.1. Gestion et alimentation de la ResourceSpace Database	105
INDICATEUR D'ACTION 25 : Initiatives de participation et de recueil d'avis et de propositions des habitants (et des visiteurs) du parc	107
25.1. Recueil d'avis et d'idées.....	107
25.2. Initiatives de participation	108
INDICATEUR D'ACTION 26 : Actions menées dans le cadre du leitmotiv « Région de l'eau ».....	110
26.1. Développement, mobilisation et animation d'un réseau d'acteurs dans le domaine d'une gestion durable des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, bassins versants).....	111
26.2. Mesures techniques en vue de protéger les eaux (réalisées dans le cadre du Partenariat de cours d'eaux).....	111
26.3. Conseils et actions menées pour encourager les acteurs (agriculteurs et gestionnaires de terrain, communes, grand public, écoles) à adopter des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel et notamment de l'eau	111
26.4. Participation à la Coopération LAKU (« Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer »).....	111
26.5. Programme de mesures « LAKU » : Mise en œuvre de mesures techniques	112
26.6. Programme de mesures « LAKU » : Conseil et formation	112
26.7. Programme de mesures « LAKU » : Essais à champs et évaluation des mesures	113
26.8. Programme de mesures « LAKU » : Relations publiques et réunions.....	114
26.8. « Stauséikommissioun »	114
26.10. Sensibilisation au développement durable et excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre.....	115
26.11. Projet H2Only	115
Impressum.....	118



INTRODUCTION

Conformément à la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux parcs naturels, trois Parcs naturels ont été déclarés :

- › Le Parc naturel de la Haute-Sûre déclaré par règlement grand-ducal du 6 avril 1999 ;
- › Le Parc naturel de l'Our déclaré par règlement grand-ducal du 9 juin 2005 ;
- › Le Parc naturel du Mëllerdall déclaré par règlement grand-ducal du 17 mars 2016.



Lors du processus de renouvellement des Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our en 2016, des réflexions sur la mise en place d'un **système de monitoring** ont eu lieu ayant la double finalité :

- › de fournir des données qui permettent un suivi en continu des actions et de leur impact afin de pouvoir, le cas échéant, ajuster en temps utile les moyens financiers et humains ;
- › d'évaluer l'efficacité des actions du Parc naturel.

En juin 2015, lors d'un **débat d'orientation** sur les Parcs naturels dans la Chambre des Députés, les honorables députés ont, de leur côté, confirmé l'importance de pouvoir identifier et recenser de manière régulière les actions menées par les Parcs naturels. Cette demande a été motivée par le souci de rendre plus lisible les activités des Parcs naturels et de consolider leur rôle en tant qu'instrument de développement durable des régions rurales.

Afin de répondre à cette demande, le Département de l'Aménagement du territoire (Dater) du Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) – aujourd'hui Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (MEA) – avait pris en 2016 l'initiative d'instaurer un **groupe de travail**, réunissant le personnel des trois Parcs naturels ainsi que des experts scientifiques du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). La mission du groupe de travail était de définir une **grille d'indicateurs** permettant de documenter les actions des Parcs naturels.

Le défi était de trouver des indicateurs avec les **propriétés** suivantes :

- › **simplicité** : les indicateurs doivent être aisés à renseigner et ne doivent pas générer une charge de travail additionnelle trop lourde pour les Parcs naturels ;
- › **exhaustivité** : les indicateurs doivent permettre d'inventorier et de détailler l'ensemble des actions et projets menés par les Parcs naturels qui répondent aux missions qui leur sont confiées ;
- › **pertinence** : les indicateurs doivent permettre de révéler les contributions réelles des Parcs naturels aux objectifs fixés par la loi de 1993 ou attendus par la société ;
- › **souplesse dans les limites d'un cadre fixé par la loi** : compte-tenu du spectre très étendu des missions couvertes par les trois Parcs naturels et de la nature évolutive des priorités d'action dans le temps, les intitulés des indicateurs ne peuvent qu'être très larges pour regrouper un maximum d'actions dans une grille qui reste de dimension raisonnable ;
- › **reproductibilité dans le temps** : les indicateurs doivent pouvoir être renseignés à intervalles réguliers, afin de mettre en lumière l'évolution des activités des Parcs naturels.

Sur base de ces prémisses, le groupe de travail a élaboré une **grille unique** d'indicateurs applicables aux trois Parcs naturels tout en distinguant **deux types** d'indicateurs :

- › les **indicateurs d'actions**, qui visent à recenser l'ensemble des actions réalisées par les Parcs naturels en vue de répondre aux objectifs opérationnels prévus par la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux parcs naturels (Art. 2.) et aux objectifs concrets définis par leurs plans de travail décennaux (études détaillées) ;
- › les **indicateurs d'état (effets directs ou indirects, plus-value pour la région)**, qui permettent de rendre compte de l'évolution du territoire que les Parcs sont susceptibles d'influencer au travers de leurs actions. Les indicateurs d'état aident à renseigner sur la mise en œuvre des objectifs politiques dans les régions.

Toute démarche de recensement des actions d'une institution à l'aide d'une grille d'indicateurs se heurte cependant à certaines **limites**, qu'il importe de rappeler et de spécifier pour le cas particulier des Parcs naturels.

Une limite concerne par exemple le problème de pouvoir **quantifier** une action d'une manière précise et objective. A titre d'exemple, la création de x km de sentiers de randonnée pédestre peut être une bonne chose sous l'angle du développement touristique. Dans un contexte de renaturation d'espaces à haute valeur écologique, cette action n'est par contre pas toujours avantageuse. Un même chiffre, dans deux contextes différents, peut donc avoir des significations diamétralement opposées.

S'il est difficile de quantifier une action, c'est aussi parce que le Parc naturel agit soit souvent de manière indirecte, soit que le personnel du Parc intervient souvent d'une manière plutôt « discrète » en tant qu'initiateur/catalyseur (d'une innovation), « networker », médiateur ou conseiller. Ces types de missions ne sont souvent pas quantifiables mais traduisent cependant la **valeur spécifique et l'originalité** de l'action des Parcs naturels, qui restent les acteurs principaux du développement régional.

En matière des indicateurs d'état, il faut être conscient qu'un Parc naturel n'est pas une île en autarcie et les résultats observés lors de l'évolution ne peuvent pas tous être imputés au Parc naturel, car l'évolution du territoire est le fruit d'actions et de la politique d'une multitude d'acteurs. En plus, il existe des tendances régionales ou nationales fortes contre lesquelles il est difficile d'agir (pression foncière, développement économique, ...). Les Parcs naturels ne peuvent donc pas être tenus responsables ou seuls responsables de l'évolution du territoire.

Sur base de ces constats, il est évident que surtout les **indicateurs d'action** seront le cœur du travail d'évaluation des Parcs naturels qui aura pour objet de documenter de manière aussi complète que possible l'ensemble des opérations entreprises.

Les Parcs naturels disposent ainsi d'un dispositif d'évaluation à deux niveaux :

- › un bilan évaluatif annuel et
- › un bilan décennal à l'issue des plans d'action (études détaillées).

À partir de l'exercice 2021, le bilan évaluatif annuel est complété par un aperçu sur l'apport des Parcs naturels à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies respectivement du Plan National de Développement Durable « Luxembourg 2030 ».

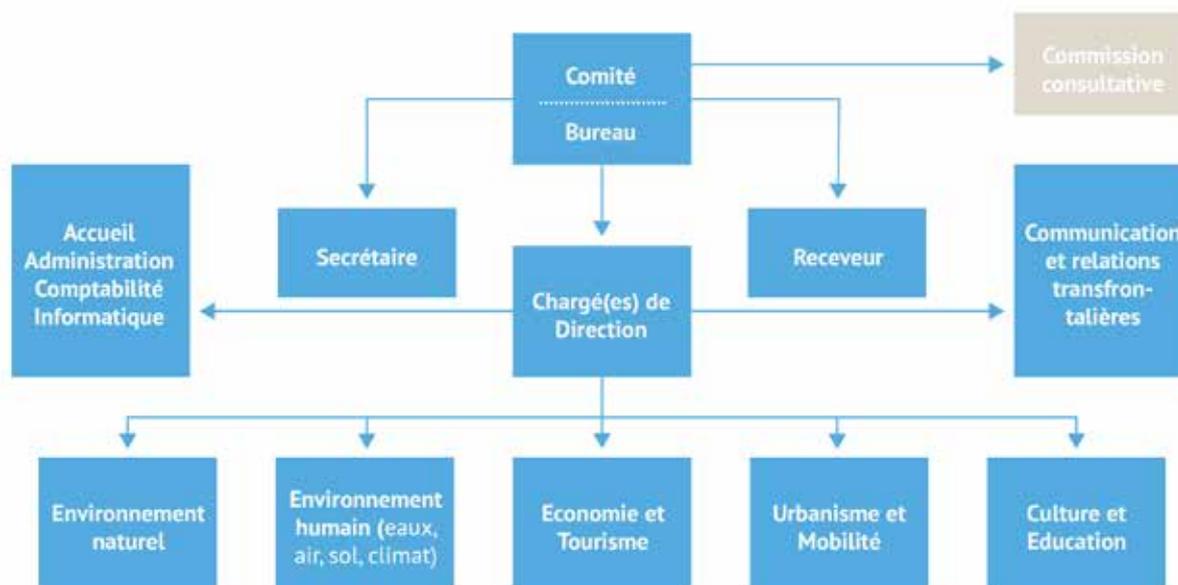


Source : Réseau des parcs suisses (2019)

En effet, en tant que régions modèles pour le développement durable des aires rurales, les Parcs naturels sont des maillons régionaux importants à la concrétisation des objectifs de développement durable national / international sur le terrain, en partenariat avec les autres acteurs.

MISSIONS, CHAMPS D'ACTION ET INDICATEURS D'ACTION

En vue d'une meilleure communication des missions des Parcs naturels, le Département de l'Aménagement du territoire (Dater) du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (MEA) a proposé en 2017 un organigramme avec une structure uniforme aux trois Parcs naturels. Cet organigramme s'oriente aux objectifs de la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels. Dorénavant l'organigramme général de chaque Parc naturel se présente comme suit :



Les champs d'actions des différents services des Parcs naturels varient en fonction de la spécificité et de l'orientation du Parc naturel en question.

C'est sur cette base, que le groupe de travail a défini **26 indicateurs d'action** qui servent à documenter les projets et actions des Parcs naturels :

- › 24 indicateurs se rattachent à des champs d'action renvoyant à chaque grande mission des Parcs naturels (conformément à la loi modifiée du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels (Art. 2.) ;
- › 1 indicateur supplémentaire a été rajouté qui s'intitule « Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières ». Cette mission est transversale et se prête bien pour souligner le rôle des Parcs naturels en tant qu'animateur territorial ;
- › 1 indicateur relatif au « leitmotiv » de chaque Parc naturel a été ajouté, afin de prendre en considération les lignes directrices propres aux spécificités du Parc naturel.

Le tableau ci-après reprend les 26 indicateurs d'action du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Domaines d'activités des Parcs naturels*	Champs d'action	Indicateurs d'action
ENVIRONNEMENT NATUREL <i>(Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes)</i>	Station biologique	1. Actions de sauvegarde et de remise en état du milieu naturel 2. Actions menées pour encourager les groupes d'acteurs-clés de l'évolution du milieu (agriculteurs, sylviculteurs, élus locaux, etc.) à adopter des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel 3. Expertises et diffusions scientifiques relatives au patrimoine naturel
	Natura 2000	4. Actions dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion Natura 2000
	Forêts	5. Actions menées pour encourager les sylviculteurs à adopter des pratiques durables de gestion des forêts
ENVIRONNEMENT HUMAIN (eaux, air, sol, climat) <i>(Sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que de la qualité des sols)</i>	Protection du climat Énergies renouvelables	6. Actions menées en vue de protéger le climat et de promouvoir les énergies renouvelables
	Protection des eaux	7. Actions menées en vue de protéger les eaux
	Protection des sols	8. Actions menées en vue de protéger les sols
	Protection de l'air	9. Actions menées en vue de protéger l'air
CULTURE ET EDUCATION <i>(Conservation et restauration du patrimoine culturel)</i>	Activités culturelles	10. Actions de valorisation et de protection du patrimoine culturel
	Activités éducatives	11. Actions organisées pour sensibiliser et éduquer au développement durable
	Maisons des parcs	12. Actions menées dans le cadre de la gestion des Maisons des parcs
ÉCONOMIE ET TOURISME <i>(Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)</i> <i>(Promotion et orientation d'activités de tourisme et de loisirs)</i>	Produits régionaux	13. Actions de valorisation et de promotion des produits régionaux 14. Actions de valorisation des produits forestiers
	Conseil entreprises	15. Actions de promotion d'une économie durable
	Conseil agricole	16. Actions de conseil des agriculteurs
	Activités touristiques	17. Actions menées en faveur d'un tourisme durable
URBANISME ET MOBILITÉ <i>(Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)</i>	Urbanisme	18. Actions menées en faveur d'un aménagement du territoire respectueux du patrimoine naturel et culturel
	Cellule SIG	19. Actions menées dans le cadre du SIG
	Mobilité	20. Actions menées en faveur d'une mobilité durable
COMMUNICATION, DÉMOCRATIE LOCALE, PARTENARIATS, RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES	Partenariats	21. Partenariats et coopérations engagés avec d'autres acteurs
	Financements européens	22. Implications dans des projets européens
	Communication Identité régionale	23. Actions de marketing (journal, points d'information, sites web, newsletter, présence foires, etc.) 24. Actions menées dans le cadre de la gestion de la Resource Database
	Démocratie participative	25. Actions de participation et de recueil d'avis/propositions des habitants du Parc naturel
Leitmotiv du Parc naturel de la Haute-Sûre : Den Naturpark Öwersauer, d'Waasserregioun vu Lëtzebuerg <i>(Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)</i>	Protection des eaux	26. Actions menées dans le cadre du leitmotiv « Région de l'eau »

* les textes en italique entre parenthèses correspondent aux objectifs prévus par l'art.2. de la loi PN de 1993

STRUCTURE DU DOCUMENT D'ÉVALUATION – FICHE-TYPE

Il s'agit de remplir selon le modèle ci-dessous, pour chacun des 26 indicateurs, les actions menées par le Parc naturel pendant l'exercice en question, les effets directs et indirects de ces actions (indicateurs d'état), son rôle, ses partenaires, la temporalité des actions, les documents de référence en termes d'objectifs pour l'action ainsi que des informations complémentaires.

Fiche type

INDICATEUR D'ACTION N°__ : INTITULÉ DE L'INDICATEUR

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Il s'agit ici de montrer à quelle mission du Parc naturel, telle que définie par la loi de 1993, l'indicateur se rattache. (Une mission supplémentaire devenue importante pour les Parcs naturels a été rajoutée : « Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières ».)

Champ d'action

Il s'agit ici d'une explication apportée au domaine d'activité des Parcs naturels, qui précise l'objectif des actions renseignées par l'indicateur et qui correspond souvent aux différents services des Parcs naturels.

Objectifs

Ce champ indique les documents de référence en termes d'objectifs pour l'action aussi bien sur le niveau régional que national.

Actions pour l'année x

Ce chapitre comprend toutes les actions menées pendant l'exercice en question s'inscrivant dans le cadre de l'indicateur.

Rôle du parc

Il importe, pour chaque action, d'indiquer avec quelle tâche/responsabilité le Parc naturel est impliqué :

- › porteur ;
- › partenaire ;
- › coordinateur ;
- › conseiller ;
- › support financier ;
- › lobbyiste ;
- › mise en réseau ;
- › co-organisateur.

L'indication d'une tâche exprime en même temps une certaine hiérarchie : la tâche la plus complexe est indiquée et traduit automatiquement les tâches plus faibles sans les énumérées (p.ex. en tant que porteur, le Parc est un même temps coordinateur).

Partenaires

Ce champ énumère tous les partenaires associés à une action : communes, autres partenaires locaux, régionaux, transfrontaliers ainsi que les financeurs

Temporalité des actions

Ce champ renseigne si les actions sont réalisées de manière récurrente chaque année, de manière ponctuelle ou bien sur plusieurs années : en continu, annuel, ponctuel, exceptionnel, période exacte. Cette information est importante pour savoir à quelle fréquence l'indicateur doit être renseigné.

Informations complémentaires

Toute information complémentaire sera ajoutée sous ce point, qu'elle soit chiffrée ou textuelle pour expliciter la manière dont le Parc naturel adapte l'intitulé de l'indicateur à son contexte spécifique.

Indicateur d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

Cet indicateur devrait permettre de rendre compte de l'évolution du territoire que les Parcs naturels sont susceptibles à influencer au travers de leurs actions. Toutefois, puisque cette évolution est le fruit d'actions d'une multitude d'acteurs, les Parcs vont renseigner ici d'une manière plus générale comment ils contribuent avec l'action en question à l'atteinte des objectifs politiques.



ABRÉVIATIONS

AAL	Amateurs Astronomes Luxembourg
ACT	Administration du cadastre et de la topographie
AEnv	Administration de l'Environnement
AGE	Administration de la gestion de l'eau
AGRETA	Ardenne Grande Région Eco-Tourisme et Attractivité
ANF	Administration de la nature et des forêts
ARGE	Arbeitsgemeinschaft
ASTA	Administration des services techniques de l'agriculture
ATEB	Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique
ATLB	Association Touristique de la Province du Luxembourg Belge
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CELL	Centre for Ecological Learning Luxembourg
CIGR	Centre d'Initiative et de Gestion Régionale
CNA	Centre national de l'Audiovisuel
CNRA	Centre National de Recherche Archéologique
COL	Centre ornithologique Luxembourg
Communes du Parc	Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz, Winseler & Goesdorf (= commune adhérente)
COFIL Uewersauer	Comité de pilotage (zones NATURA 2000) Uewersauer
CRT	Comité Régional du Tourisme
CULTAN	Continuous Long Term Ammonium Nutrition
DEA	Distribution d'eau des Ardennes
DIY	Do it yourself
EBL	Ëmweltberodung Lëtzebuerg
EDG	École du Goût
EEDD	Education à l'environnement et au développement durable
EEE	Espèce exotique envahissante
ESILAC	Entente des syndicats d'initiatives du lac
FAE	Foire agricole Ettelbruck
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FNR	Fonds national de la recherche
FSC	Forest Stewardship Council
FTPL	Fédération Touristique de la Province de Liège
GAL	Groupe d'action local
GEIE	Groupement européen d'intérêt économique
IAS	Invasive alien species

IBLA	Institut fir Biologësch Landwirtschaft an Agrarkultur
IFEN	Institut de formation de l'éducation nationale
INAP	Institut national d'administration publique
LAKU	Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer
LEADER Éislek	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale - GAL Éislek
LEADER Mëllerdall	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale - GAL Mëllerdall
LESC	Lycée Edward Steichen Clervaux
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
LIST	Luxembourg Institute of Science and Technology
LNW	Lycée du Nord Wiltz
LOM	Land of Memory
LSG	Luxemburger Saatbaugenossenschaft
LTA	Lycée technique agricole Ettelbruck
LTÉtt	Lycée technique d'Ettelbruck
LVI	Lëtzebuerger Vëlosinitiativ – maintenant ProVélo.lu
LWK	Landwirtschaftskammer
MAVDR	Ministère de l'agriculture, de la viticulture et du Développement rural
MCult	Ministère de la Culture
MEA	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
MEA-Dater	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire
MECDD	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (ancien Ministère du Développement durable et des Infrastructures)
ME-dgT	Ministère de l'Economie – Direction générale Tourisme
MMTP	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
MNHNL	Musée national d'histoire naturelle de Luxembourg
n&ë	natur & ëmwelt
Nmin	Azote minéral
NP	Naturpark
NGP Mëllerdall	Parc naturel du Mëllerdall / Naturpark a Geopark Mëllerdall
NP Öewersauer	Parc naturel de la Haute-Sûre / Naturpark Öewersauer
NP Our	Parc naturel de l'Our / Naturpark Our
ODD	Objectifs de Développement Durable (Agenda 2030)
ONR	Office national du remembrement
ORT MPSL	Office régional du tourisme Mullerthal-Petite Suisse Luxembourgeoise
ORT Éislek	Office régional du tourisme Éislek
OT	Office du tourisme
P&Ch	Administration des Ponts & Chaussées
PAE	Plan d'action espèces

PAF	Prioritised Action Framework
PAG	Plan d'aménagement général
PAH	Plan d'action habitats
PAN	Plan d'action national
PAP	Plan d'aménagement particulier
PC	Piste cyclable
PDR	Programme de développement rural
PEFC	Programme for the Endorsement of Forest Certification
PME	Petites et moyennes entreprises
PN	Parc naturel
PN20	Parc naturel des deux Ourthes
PNDD	Plan national pour un développement durable
PNEC	Plan national intégré en matière d'énergie et de climat
PNHS	Parc naturel de la Haute-Sûre
PNHSFA	Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
PNNP	Plan national pour la protection de la nature
PNRL	Parc naturel régional de Lorraine
PNRVN	Parc naturel régional des Vosges du Nord
PNVA	Parc naturel de la Vallée de l'Attert
SAU	Surface agricole utile
SB	Station biologiques
SCRIPT	Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques
SEBES	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre
SEO	Société Électrique de l'Our
SER	Service d'économie rurale
SES	Syndicat des Eaux du Sud Koerich
SI	Syndicat d'initiative
SIAS	Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Syre
SICONA	Syndicat intercommunal pour la conservation de la nature
SIDEN	Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduelles du Nord
SIG	Système d'information géographique
Smin	Sulfure minéral
SNJ	Service national de la jeunesse
SNL	Société des naturalistes luxembourgeois
SOLER	Société Luxembourgeoise des Energies Renouvelables
SSMN	Service des sites et monuments nationaux
VNÖ	Verband der Naturparke Österreichs

INDICATEUR D'ACTION 1:

Actions de sauvegarde et de remise en état du milieu naturel

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement naturel (Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes)

Champ d'action

Station biologique

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- › Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2018 établissant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire
- › PAF
- › PNPN2 (2017-2021)
- › PAE et PAH
- › Plans de gestion Natura 2000

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

1. 1. Mise en œuvre des plans d'actions

Lien avec les indicateurs n° 2, 3, 4, 7, 8, 26

- › Mise en œuvre de plans d'action espèces (PAE)
 - › PAE Chouette chevêche (*Athene noctua*) – installation de 10 nouveaux nichoirs, contrôle des nichoirs ; mise en œuvre de mesures (plantations et taille d'arbres fruitiers et de haies, entretien des plantations et des protections d'arbres fruitiers)
 - › PAE « Chauves-souris » – participation au biomonitoring national (comptage à l'émergence de *Myotis myotis* à Noertrange [125 individus au 01.06.2022] ; contrôle d'*Eptesicus serotinus* à Esch-sur-Sûre et monitoring hivernal de 12 églises (contrôle des chiroptères)
 - › PAE Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) – mesures d'entretien dans les aires de nidification jadis connues ; contrats « biodiversité » (13,85 ha) et plantation d'arbres et d'arbustes en vue de l'amélioration du maillage des biotopes

- » PAE Couleuvre lisse (*Coronella austriaca*) – prospections ponctuelles, cartographie exhaustive des murs secs à Esch-sur-Sûre et actions d'amélioration de l'habitat (restauration de 2 murs endommagés) ;
- » PAE Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) – actions d'amélioration de l'habitat ; contrats biodiversité « adaptés », recommandations
- » PAE Arnica (*Arnica montana*) – débroussaillage pelouse à nard, réintroduction d'*A. montana* via des semences (4 placettes)
- » PAE Saxifrage rhénane (*Saxifraga rosacea* subsp. *sponhemica*) – action de réintroduction de plantules (& semis) de la Saxifrage rhénane (renforcement du site rocheux au Heiderscheidergrund (180 plantules et ca. 17.000 graines sur 70 microsites) et mur sec à Esch-sur-Sûre (128 plantules et ca. 12.500 graines sur 50 microsites)
- » PAE « Espèces invasives » – monitoring des berges et autres sites (13,5 km & quelques sites ponctuels) et gestion d'*Heracleum mantegazzianum* (enlèvement de 480 plantes sur un terrain dans le village de Boulaide)
- » PAE « Plantes messicoles » – cartographie des plantes messicoles (« Ackerwildkräuter ») de la commune de Boulaide dans le cadre du Pacte nature (178 surfaces recensées ; 38 % de surfaces des catégories 1a – 2 avec 13 espèces de la liste rouge) ; identification de surfaces en vue d'une protection (« Schutzäcker » / « Feldflorareservate »)
- » PAE « Espèces en milieu urbain » – installation de 86 nids artificiels pour hirondelles de fenêtres, 89 plaques de protection contre fientes et 18 nids artificiels pour hirondelles rustiques ; nettoyage de 101 nids
- » PAE « Pollinisateurs » – mise en œuvre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
- › Mise en œuvre de plans d'actions habitats (PAH)
 - » PAH Prairies maigres de fauche – actions d'amélioration de l'habitat (54,07 ha de prairies du type '6510' dans le programme « biodiversité ») ; actions de débroussaillage et de fauchage ; suivi scientifique et coordination de projets de « restauration de prairies maigres avec exploitation extensive » ; transposition de foin (« Mahdgutübertragung ») sur 3,51 ha ; soutien de l'ANF dans le cadre de projets de compensation ; contribution à la constitution d'une banque nationale de graines autochtones dans une optique de multiplication via la production de plantes mères : 7 espèces récoltées (*Alchemilla xanthochlora*, *Anthriscus sylvestris*, *Cardamine pratensis*, *Centaurea jacea*, *Dactylis glomerata*, *Hypericum perforatum* et *Stachys officinalis*)
 - » PAH Calthion – actions d'amélioration de l'habitat (contrats biodiversité)
 - » PAH Landes y compris formations herbeuses à *Nardus* – actions d'amélioration de l'habitat, contrats biodiversité, identification de surfaces prioritaires pour l'implémentation d'actions de restauration
 - » PAH « Vergers » – plantations (143 fruitiers à haute tige en zone verte), entretien (18 chantiers de taille)
 - » PAH Sources non-exploitées pour l'alimentation en eau potable – mesures de protection ; contrôle de clôtures ; discussions dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation concernant les zones de protection du lac de la Haute-Sûre

Rôle du Parc

Porteur (pour le compte du MECDD)

Partenaires

MECDD, ANF, COL, n&ë, MNHNL, Stations biologiques, Communes du Parc naturel, propriétaires et exploitants

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel de la Station Biologique NP Ötztal

1. 2. Plantation et taille des arbres et des haies

Lien avec l'indicateur n° 4

- › Élaboration et organisation de la mise en œuvre de mesures espèces et habitats
- › Élaboration d'un code de bonne pratique pour la gestion écologique des haies
- › Traitement des demandes et information des demandeurs
- › Coordination et contrôle des travaux (y compris visite des chantiers)
- › En zone verte : plantations, taille et entretien (plantation de 5.963 arbustes et 202 arbres à haute tige (dont 143 arbres fruitiers), 18 chantiers de taille d'arbres fruitiers (cf. 1.1.)
- › Dans le périmètre urbain : plantation de 3.700 arbustes indigènes et 75 arbres à haute tige (action de commande collective « Hecken- a Bamplanzaktioun » pour les habitants)
- › Contribution à la mise en place d'une nouvelle banque de données nationale « HEBA »
- › Sensibilisation et information
- › Organisation de cours de taille d'arbres fruitiers (2 x)
- › Organisation de la journée « Dag vum Bam » avec 4 écoles – plantation de 1.695 arbustes indigènes et 9 arbres à haute tige
- › Décompte annuel pour les 6 communes participantes (communes membres & Goesdorf)
- › Demandes de subsides pour les 6 communes du Parc (communes membres & Goesdorf)

Rôle du Parc

Porteur (pour le compte du MECDD)

Partenaires

MECDD, ANF, Communes du Parc naturel, propriétaires et exploitants, écoles

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel de la Station Biologique NP Öewersauer

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

- › *Renforcement des stratégies de protection et de restauration du patrimoine naturel et paysager*
 - › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité et au développement durable
 - › Amélioration de la diversité et de la qualité des paysages (qualité de vie et valeur touristique)
 - › Amélioration des connaissances sur la flore indigène
 - › Information et sensibilisation du grand public et des acteurs concernés (exploitants, administrations, communes membres, ...)
 - › Réduction de l'impact des espèces invasives (EEE)
- › *Renforcement du développement régional durable*
 - › Formation et mise à niveau des connaissances du personnel
 - › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
 - › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › *Coopération interterritoriale des trois Parcs naturels*
- › *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*
 - › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 2:

Actions menées pour encourager les groupes d'acteurs-clés de l'évolution du milieu (agriculteurs, sylviculteurs, élus locaux, etc.) à adopter des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement naturel (Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes).

Champ d'action

Station biologique

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- › Règlement grand-ducal du 1^{er} août 2018 établissant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire
- › Règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural
- › PAF
- › PNPN2 (2017-2021)
- › PAE et PAH
- › Plans de gestion Natura 2000
- › Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

2. 1. Programme « biodiversité » : contribution à la mise en œuvre du régime d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique

Lien avec les indicateurs n° 1, 4, 7, 16, 26

- › Gestion des contrats « biodiversité » dans le Parc naturel de la Haute-Sûre et les régions limitrophes
- › Prise de contact et conseil des exploitants agricoles/contractants

- › Élaboration des demandes avec l'exploitant, évaluation des terrains en question / choix des terrains susceptibles à être soumis à un contrat [négociations et élaboration des contrats « 2023 » (négociés en 2022) : prolongations 72,00 ha / nouveaux 41,38 ha]
- › Inventaires floristiques et monitoring
- › Concertation avec ANF, MECDD, SER
- › Saisie des contrats dans la BD nationale et gestion des données dans le SIG interne
- › Impression, collecte des signatures, envoi des contrats
- › Participation à l'élaboration du nouveau règlement (rédaction d'avis, réunions de concertation, ...)

Rôle du Parc

Coordinateur (pour le compte du MECDD)

Partenaires

MECDD, ANF, SER, Exploitants de la région

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Au 01.01.2023 la Station Biologique Naturpark Öewersauer a géré au total 514,35 ha de contrats « biodiversité » (au total 71 exploitants) dont 37,66 ha hors Parc naturel [contrats « historiques » respectivement accord avec la station biologique du Parc naturel de l'Our]

Détails : cf. rapport annuel de la Station Biologique NP Öewersauer

2. 2. Aménagement de surfaces et plantation de plates-bandes à fleurs indigènes

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 8, 11, 26

- › Prise de contact avec les responsables politiques des communes et les services techniques, explication des mesures à prendre
- › Planification des travaux et commande des plantes vivaces et semences
- › Accompagnement des travaux
- › Suivi du développement des surfaces
- › Organisation et accompagnement des travaux d'entretien
- › Elaboration d'un plan de gestion pour les surfaces naturelles aménagées autour de la nouvelle école à Eschdorf
- › Entretien de 56 plates-bandes existantes avec un total de $\pm 1.450 \text{ m}^2$
- › Aménagement de 2 plates-bandes à Wiltz avec un total de 110 m^2

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Communes du Parc naturel, Rieger Hoffmann, Gärtnerei Strickler, Partenariat « sans pesticides », Stations biologiques, MEA-Dater

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel de la Station Biologique NP Öewersauer

Voir également : indicateur 2.3. Projet « D'Naturparken – een Insekteräich », ci-après

2.3. Projet « D'Naturparken – een Insekteräich »

Lien avec les indicateurs n° 1, 8, 11, 16, 23

- › Mise en œuvre du projet sur le terrain en étroite collaboration avec les différents acteurs (grand public, communes & État, entreprises et agriculteurs)
- › Prise de contact avec les responsables politiques des communes et les services techniques, explication des mesures à prendre
- › Planification des travaux et commandes des plantes vivaces et semences
- › Accompagnement des travaux d'aménagement
- › Accompagnement des travaux d'entretien
- › Organisation d'une formation « Entretien des espaces verts de façon durable et respectueux des insectes » avec démonstration de machines » pour les services techniques des communes et des entreprises intéressées, ainsi que pour les élus communaux (15.09 et 16.09.2022)
- › Végétalisation de la toiture du carport à la Maison du Parc naturel à Esch-sur-Sûre ($\pm 50 \text{ m}^2$)
- › Aménagement des parterres de plantes vivaces à Wiltz près du « Streikdenkmal » avec un total de $\pm 100 \text{ m}^2$
- › Aménagement d'une prairie fleurie près de la nouvelle aire de jeux à Surré ($\pm 500 \text{ m}^2$)
- › Aménagement d'une prairie fleurie près de la nouvelle école à Dahl (au total $\pm 1.150 \text{ m}^2$)
- › Aménagement d'une prairie fleurie près de la nouvelle école à Eschdorf ($\pm 7.320 \text{ m}^2$)
- › Plantation de vivaces (200 plantes) dans une prairie en pente à Tarchamps en vue de l'enrichir en espèces
- › Planification de l'aménagement de quelques surfaces vertes « Eh-Da-Flächen » et élaboration des plans de gestion pour les travaux d'entretien futur sur ces surfaces dans les communes du Lac de la Haute-Sûre, de Wiltz et d'Esch-sur-Sûre
- › Transformation du Jardin de Wiltz en un jardin naturel d'exposition – en plusieurs étapes sur quelques années –, avec en 2022 la plantation de ± 5.700 vivaces et l'aménagement de $\pm 970 \text{ m}^2$ de prairie fleurie
- › Entretien des parterres de plantes vivaces à Boulaide
- › Réalisation d'une analyse du réseau de biotopes afin de prioriser les futures espaces de mesures
- › Sensibilisation des résidents au sujet de la protection des insectes avec l'organisation des ateliers et l'élaboration des matériaux d'information : workshops pour la construction de nichoirs pour abeilles sauvages (3 x) et workshop pour la planification d'un jardin naturel (1 x)

- › Élaboration continue du site internet www.insekten.lu, ajout de contenu et de fonctions
- › Vernissage de l'exposition itinérante « INSEKTEN - Superhelden in Gefahr » (réalisée en collaboration avec le MNHNL).
- › Présentation de l'exposition itinérante « INSEKTEN - Superhelden in Gefahr » dans 3 écoles à Wiltz (Reenert, Villa Mirabella, Villa Millermoaler)
- › Stands d'information et vente de mélanges de semences autochtones et de vivaces sauvages (e.a. au « Waasserfest » du PNHS (09.05.2022), à la Bourse aux plantes à Stolzembourg (10 et 11.09.2022) et à la manifestation « Au Gôut du Terroir » à Bascharage (30.09. - 02.10.2022))
- › Commande d'un guide pratique sur les insectes « Insektenfibel »
- › Concours « Jardin de graviers » – cinq personnes résidant dans les communes du PNHS ont gagné la transformation de leur jardin de graviers en un jardin naturel par une architecte paysagiste
- › Planification de l'aménagement des jardins autour de 4 nouveaux mobil-homes au Camping du Nord (Goebelsmuehle) par une architecte paysagiste
- › Prise de contact avec différentes entreprises privées (SIDEN, DEA, KNAUF) pour discuter d'une collaboration via le projet « Insekteräich » pour aménager des surfaces dites « Eh-Da »
- › Élaboration d'un catalogue de 6 mesures éligibles à une prime sur des surfaces agricoles (Beetle Banks, arbustes à fleurs, bandes d'herbe ancienne, tas de bois mort, plantes énergétiques sauvages, mélange de maïs et d'haricots à rames)
- › Article de promotion sur les mesures agricoles et sur le projet « Insekteräich » dans le journal « Baueren-Allianz Info »
- › Évaluation des échantillons d'insectes issus de la campagne de piégeage 2021, grâce à la méthodologie du « metabarcoding », pour lequel l'ADN est extraite de l'éthanol en préservant ainsi les échantillons morphologiques
- › Mise en œuvre d'inventaires floristiques dans cadre de l'étude comparative dite « Leopold-Reichling-Studie » (dix carrés)
- › Diffusion d'articles sur Facebook, dans la newsletter, le journal des trois Parcs naturels, dans la presse nationale et les journaux des communes
- › Échanges avec la « Naturparkschoul »
- › Citizen Science : Lancement du challenge iNaturalist « Insekteräich Naturparken » du 3 juillet jusqu'au 3 octobre : 131 participants ont documenté 1.507 insectes dans les 3 parcs naturels ; 441 espèces différentes pouvaient être détectées
- › Organisation et participation aux comités de coordination du projet « Insekteräich »
- › Réalisation du décompte annuel pour le FPE

Rôle du parc

Porteur, partenaire

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, MECDD, MEA, communes membres du Parc, privés, Guichet unique PME, agriculteurs, MNHNL, LIST, ...

Temporalité

En continu et ponctuel selon les actions

2. 4. Projet « Natur genéissen »

Lien avec les indicateurs n° 1, 8, 13, 16

- › Réunions régulières avec un groupe de travail agricole sur l'évaluation, l'adaptation et le développement des critères de qualité
- › Calculs des éléments de structures et des surfaces naturelles pour 8 exploitations agricoles servant à la vérification des critères d'admission au programme « Natur genéissen »
- › Service de conseil aux agriculteurs en vue de l'amélioration des structures et surfaces
- › ...

Rôle du Parc

Partenaire, conseiller

Partenaires

MECDD, MEA, communes membres du Parc, agriculteurs, ...

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Voir également : indicateur 13.2.

2. 5. « Naturpakt »

Lien avec les indicateurs n° 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 18, 21, 26

- › Prise de contact avec les responsables politiques des communes et les services techniques, explication du « Pacte Nature » et des mesures pouvant être mises en œuvre par les communes
- › Mise en place des équipes « Pacte Nature » communales et organisation de réunions régulières
- › Établissement d'un bilan initial et évaluation du niveau de performance des communes concernant les mesures du « Pacte Nature »
- › Prise de contact avec différentes administrations pour obtenir des données existantes
- › Première analyse des données sur les chemins ruraux non imperméabilisés et les bandes enherbées ou boisées le long des cours d'eau
- › Conseils aux communes pour l'élaboration d'une stratégie communale pour la protection de la nature et de l'eau
- › Soutien des communes pour la préparation de différentes décisions du conseil communal (utilisation d'essences indigènes, réduction de l'imperméabilisation dans les nouvelles zones résidentielles, augmentation de l'âge d'exploitabilité dans les forêts communales, ...)
- › Élaboration d'une liste de contrôle pour les bâtiments communaux respectueux de la nature
- › Conseil pour la réalisation d'une cartographie de la flore ségétale dans la commune de Boulaide
- › Conseil à la commune d'Esch-sur-Sûre pour l'installation des nichoirs pour oiseaux et chauves-souris sur les bâtiments communaux

Rôle du Parc

Partenaire, conseiller

Partenaires

MECDD, communes membres du Parc, Klima-Agence, ANF, AGE

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Cf. : <https://www.pactenature.lu/>

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies de protection et de restauration du patrimoine naturel et paysager

- › Gestion de 286 contrats « biodiversité » (71 exploitants) avec une surface de 514.35 ha [situation au 01.01.2023 : contrats 2019/20/21/22/23]
- › Contribution à la sauvegarde et l'accroissement de la biodiversité
- › Amélioration de la diversité et de la qualité des paysages (qualité de vie et valeur touristique)
- › Amélioration des connaissances sur la flore et la faune indigènes
- › Information et sensibilisation des acteurs concernés (propriétaires et exploitants, administrations, communes membres, ...)

› Renforcement du développement régional durable

- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, communes membres, ...)

› Coopération interterritoriale des trois Parcs naturels

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 3:

Expertises et diffusions scientifiques relatives au patrimoine naturel

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement naturel (Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes)

Champ d'action

Station biologique

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › PAF
- › PNPN2 (2017-2021)
- › PAE et PAH
- › Plans de gestion Natura 2000

Actions 2022

3.1. Inventaires et monitoring

Lien avec les indicateurs n° 1, 2

- › Monitoring exhaustif des populations principales d'*Ajuga pyramidalis* connues (\pm 9 km inventoriés avec un total de 943 tiges fleuries pour 2022)
- › Inventaires des populations de *Lycopodium* spp. (*L. annotinum* & *L. clavatum*) dans le cadre du monitoring national de la biodiversité (en vue du rapportage Natura 2000)
- › Contrôle de stations à gamétophytes de *Trichomanes speciosum* dans le cadre du monitoring national de la biodiversité (en vue de rapportage Natura 2000)
- › Comptage à l'émergence de la colonie de grands murins (*Myotis myotis*) à Noertrange [125 individus au 01.06.2022]
- › Inventaires de terrain et cartographies en vue de la réalisation des contrats « biodiversité » (prolongations et nouveaux contrats)
- › Inventaires réalisés dans le cadre de divers projets et études d'incidences (e.a. biotopes rocheux « 8220 », « 8230 », ...)
- › Inventaires floristiques réalisés dans le cadre du projet « Insekteräich » (« Leopold-Reichling-Studie ») ; cf. indicateur 2.3.
- › Inventaires ponctuels de sites et d'espèces

- › Accompagnement d'une cartographie des plantes messicoles (« Ackerwildkräuter »)
- › Contrôle des sites potentiel pour *Lanius excubitor* (observations à Tarchamps « hanner dem Bierg » et à Surré « in Hertem »)
- › Saisie des données recueillies dans la banque de données RECORDER du MNHNL (43 inventaires, 1.719 observations, 196 taxa)
- › Visualisation des données via le portail national « mdata.mnhn.lu »
- › Saisie de données ponctuelles dans la banque de données ornithologique (www.ornitho.lu)
- › Saisie de données ponctuelles dans l'application iNaturalist

Rôle du Parc

Porteur (pour le compte du MECDD)

Partenaires

MECDD, ANF, P&Ch, MNHNL, SNL

Temporalité des actions

En continue (et ponctuel selon les demandes)

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel de la Station Biologique NP Öewersauer

3. 2. Comités de coordination et groupes d'études

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 7, 8, 11

- › Participation en tant que membre au groupe de coordination des espèces exotiques envahissantes (IAS) – Y. Krippel
- › Participation en tant que membre aux réunions de l'Observatoire de l'environnement naturel – Y. Krippel (membre), P. Thommes (suppléant)
- › Participation en tant qu'experts et acteurs de terrain au comité de suivi du projet « Insekteräich »
- › Participation en tant qu'experts et acteurs de terrain aux comités de suivi des anciens projets LIFE « Éislek » et LIFE « Unio »
- › Participation aux comités de coordination des Stations biologiques du Luxembourg

Rôle du Parc

Conseiller

Partenaires

MECDD, ANF, AGE, MNHNL (et autres)

Temporalité des actions

En continue

3. 3. Publications scientifiques

Lien avec les indicateurs n° 1, 2

- › Wolff, J.-P. & Y. Krippel, 2022. *Epilobium brachycarpum* C. Presl (Onagraceae), une nouvelle espèce pour la flore du Luxembourg. Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 3-8.
- › Wolff, J.-P. & Y. Krippel, 2022. *Euphorbia maculata* L. (Euphorbiaceae) et autres espèces clandestines des cimetières au Luxembourg. Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 129-137.
- › Krippel, Y. & T. Helminger, 2022. Notes floristiques. Observations faites au Luxembourg (2020-2021). Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 124: 191-222.

Rôle du Parc

Porteur, partenaire

Partenaires

SNL, MNHNL, divers botanistes

Temporalité des actions

Ponctuel

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

- › *Renforcement des stratégies de protection et de restauration du patrimoine naturel et paysager*
 - › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité
 - › Amélioration des connaissances sur la flore indigène et les espèces invasives (IAS)
 - › Contribution à la banque de données nationale
 - › Échanges d'idées et de bonnes pratiques
 - › Mise à niveau des connaissances
 - › Publication d'articles scientifiques
- › *Renforcement du développement régional durable*
 - › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*
 - › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance au territoire par l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et culturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 4 :

Actions dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement naturel (Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes)

Champ d'action

Natura 2000

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- › Règlement grand-ducal du 1er août 2018 établissant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire
- › PAF
- › PNPN2 (2017-2022)
- › Plans de gestion Natura 2000

Actions 2022

4. 1. Mise en œuvre des plans de gestions Natura 2000

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 3, 5

- › 2 réunions du bureau du COPIL (03.06. & 07.11.2022)
- › 1 réunion du Comité COPIL et Contrat de Rivière (07.11.2022)
- › 4 ateliers de sensibilisation grand-public : ateliers de photographie nature (12.02 & 18.06.2022), balade de pleine conscience (15.10.2022), visite guidée du lac en canoë (24.06.2022)
- › 2 visites de terrain et mise en œuvre de travaux en vue de la réimplantation d'*Arnica montana* sur la pelouse à *Nardus* près de Mecher (07.09. & 29.09.2022)
- › Participation à une réunion en vue de la création d'un groupe national « pelouses à nard » (24.05.2022)
- › 7 réunions de concertation et visites de terrain entre animateurs Natura 2000 et les administrations/ ministères en vue de la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 et d'une campagne de sensibilisation
- › Réalisation d'une vidéo de promotion pour le COPIL Uewersauer, dans le cadre de la campagne de sensibilisation du MECDD
- › 2 visites de terrain avec l'AGE et le Contrat de Rivière concernant la pose de clôtures le long des cours d'eau

- › Participation au « Projekttag » de natur&mwelt en vue de la mise en œuvre des plans de gestion (07.12.2022)
- › Introduction de ± 200 mesures dans la base de données « Espaces Naturels » dans le cadre de l'encodage rétroactif des travaux de protection de la nature
- › Inventaires des populations de *Lycopodium* spp. (*L. annotinum* & *L. clavatum*) et *Trichomanes speciosum* dans le cadre du monitoring national de la biodiversité (en vue du rapportage Natura 2000)

Rôle du Parc

Porteur (pour le compte du MECDD), coordinateur, partenaire, conseiller (selon l'action)

Partenaires

MECDD, ANF, AGE, ASTA, n&ë, ...

Temporalité des actions

En continue

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

- › *Renforcement des stratégies de protection et de restauration du patrimoine naturel et paysager*
 - › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité et de la qualité des paysages
 - › Contribution à la mise en œuvre des plans de gestion
 - › Amélioration des connaissances de la flore et de la faune indigènes
 - › Information et sensibilisation du grand public et des acteurs concernés sur les zones Natura 2000 (exploitants, experts, administrations, communes membres du Parc ...)
- › *Renforcement du développement régional durable*
 - › Mise en réseau d'acteurs concernés (propriétaires, experts, administrations, communes, ...)
- › *Augmentation de la visibilité et de la notoriété du Parc naturel et de ses communes*
 - › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance au territoire par l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et culturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 5 :

Actions menées pour encourager les sylviculteurs à adopter des pratiques durables de gestion des forêts

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement naturel (Conservation et restauration du caractère et de la diversité du milieu naturel, de la faune et de la flore indigènes)

Champ d'action

Forêts

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

5. 1. Certification des forêts

Lien avec les indicateurs n° 1, 2

- › Sensibilisation des communes en vue de la certification de leurs forêts (FSC / PEFC)

Rôle du Parc

Conseiller

Partenaires

MECDD, ANF, communes

Temporalité des actions

Ponctuel

5. 2. Publications thématiques

Lien avec les indicateurs n° 1, 2

- › Collaboration en tant qu'expert à l'élaboration de fiches scientifiques « Artensteckbriefe » édités par l'ANF pour les espèces forestières suivantes : Rippenfarn (*Blechnum spicant* (L.) Roth.) / Waldbewohnende Orchideen (*Cephalanthera rubra* (L.) L.C.M. Rich., *Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch, *Platanthera bifolia* (L.) L.C.M. Rich., *Platanthera chlorantha* (Cust.) Reichenb.) / Echter Seidelbast (*Daphne mezereum* L.) / Gelber Fingerhut (*Digitalis lutea* L.) & Großblütiger Fingerhut (*Digitalis grandiflora* Mill.) / Winter-Schachtelhalm (*Equisetum hyemale* L.) / Riesen-Schachtelhalm (*Equisetum telmateia* Ehrh.) / Gemeines Weißmoos (*Leucobryum glaucum* (Hedw.) Ångstr.) / Gelappter Schildfarn (*Polystichum aculeatum* (L.) Roth.) / Zweiblättriger Blaustern (*Scilla bifolia* L.)

Rôle du parc

Conseiller

Partenaires

ANF

Temporalité des actions

Ponctuel

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement du développement régional durable

- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Formation et mise à niveau des connaissances (également pour des tiers)
- › Information et sensibilisation du grand public et des acteurs concernés
- › Contribution à la mise en œuvre d'une gestion forestière durable
- › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité
- › Création d'une plus-value économique pour le bois local

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 6:

Actions menées en vue de protéger le climat et de promouvoir les énergies renouvelables

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement humain (Sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que la qualité des sols)

Champ d'action

Protection du climat/Energies renouvelables

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Plan d'action national de réduction des émissions de CO₂
- › Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) - 2020
- › Plan national pour un développement durable
- › Strategie und Aktionsplan für die Anpassung an den Klimawandel in Luxemburg 2018-2023
- › Loi du 13 septembre 2012 portant la création d'un pacte climat avec les communes
- › Loi du 25 juin 2021 portant création d'un pacte climat 2.0 avec les communes et portant modification de la loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS
- › Économie d'énergie sur le territoire du Parc naturel

Actions 2022

6.1. Accompagnement des communes membres du Parc naturel dans la mise en œuvre du « Pacte Climat » en collaboration intercommunale

Lien avec les indicateurs n° 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15

- › Coordination et animation du programme « Pacte Climat » et des conseillers « Pacte Climat »
- › Suivi des activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)
- › Préparation, assistance et gestion du « Regionaalt Klimateam Naturpark Öewersauer »
- › Concertation sur le thème auprès du grand public, des collectivités, des entreprises et des partenaires techniques et financiers du territoire
- › Sensibilisation et accompagnement des habitants et les acteurs du territoire dans un contexte de transition énergétique et de changements climatiques

- › Actions d'information et de sensibilisation
 - › 2 publications dans le magazine « Naturpark³ » (Energiehunger – wir müssen jetzt handeln! (4 pages) ; Klimawandel: Jetzt handeln! (3 pages))
 - › Homepage www.klimapakt.naturpark.lu
 - › Publicité via facebook, Newsletter
- › Mise en place des indicateurs et évaluation des actions menées en termes d'indicateurs spécifiques
- › GoElectric, présentation d'un trajet pour voitures électriques à travers les 3 parcs naturels luxembourgeois lors d'une randonnée à vélo électrique avec M. le ministre Claude Turmes
- › Soutien logistique de la coopérative énergétique « Enercoop »
- › 2 réunions du « Regionaalt Klimateam Naturpark Öewersauer »
- › Elaboration d'un nouveau Leitbild pour les communes du Parc naturel
- › Formation pour les employés des communes sur le sujet de la digitalisation écologique
- › Analyse des sites internet de toutes les communes concernant le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- › Brochure « Économisons l'énergie tous ensemble au Parc naturel de la Haute-Sûre »

Rôle du parc

Porteur de projet

Partenaires

Communes du Parc naturel, Commune de Goesdorf, NP Our, NGP Mëllerdall, Klima-Agence GIE, MECDD, ...

Temporalité des actions

En continue

6. 2. Infopoint Naturpark Öewersauer par la Klima-Agence

Lien avec les indicateurs n° 11, 15, 21, 23

- › Gestion financière et administrative du « Infopoint Naturpark Öewersauer »
- › Sensibilisation et accompagnement des habitants et des acteurs du territoire dans un contexte de transition énergétique et de changement climatique
- › Conseils individualisés fournis en matière de consommation énergétique : 56
- › Publication de Klima-Agence infotipps sur les sites web des communes et les « Gemengebued » respectifs (3 x)
- › Participation à la roadshow Klimapakt 2.0 pour les communes
- › Réunion du groupe de suivi de l'« Infopoint Naturpark Öewersauer » (1 x)

Rôle du parc

Porteur de projet

Partenaires

Klima-Agence, Communes membres (y inclus la commune de Goesdorf)

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel du Klima-Agence Infopoint Naturpark Öewersauer

6. 3. Échange, coopération et recherche

Lien avec l'indicateur n° 21

- › Réunions d'échange au niveau du Pacte Climat avec les autres Parcs Naturels

Rôle du parc

Coordinateur

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall

Temporalité des actions

Ponctuel

6. 4. Mobilité douce resp. active

Lien avec les indicateurs n° 9, 20

- › Planification d'un réseau cyclable dans la région de la Haute-Sûre
- › Participation d'équipes cyclistes dans le cadre de l'initiative « Tour du Duerf » (Team Naturpark Öewersauer : 1.110 km ; Team Stauséigemeng : 2.294 km) et « Mam Velo op d'Schaff » (2 équipes du PNHS, total 4.586 km)
- › Location de vélos (E-Bikes) à la Maison du Parc (dans le cadre du projet « Rent a bike Ardennes »)
- › Conseils dans le cadre des demandes de subventions pour l'achat d'un vélo dans le cadre du Pacte climat (augmentation significative)
- › Présentation de la brochure « Roadbook GoElectric »
- › Coorganisateur de l'action « Velosummer » dans la région de la Haute-Sûre (cf. indicateur 17.9.)

Rôle du parc

Porteur de projet, partenaire, conseiller (selon l'action)

Partenaires

MMTP, ProVélo.lu, Communes du Parc

Temporalité des actions

Ponctuel

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de l'énergie et de la protection du climat

- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection du climat
- › Niveau de certification obtenu par les communes dans le cadre du Pacte Climat 50 %
- › Conseils individualisés et harmonisés en matière de consommation énergétique via myenergy / Klima-Agence Infopoint Naturpark Öwersauer
- › Information, sensibilisation et motivation du grand public
- › Quantification du taux d'économie d'énergie sur le territoire du Parc naturel
- › Échange de bonnes pratiques

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Service aux communes et aux citoyens

› Coopération interterritoriale des Parcs naturels

- › Développement de synergies grâce à la coopération avec le Parc naturel de l'Our

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

- › Harmonisation des aides financières communales pour l'efficacité énergétique
- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 7 :

Actions menées en vue de protéger les eaux

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement humain (Sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que la qualité des sols)

Champ d'action

Protection des eaux

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau
- › Convention de partenariat de cours d'eaux « Haute-Sûre »
- › Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques
- › Règlement grand-ducal du 16 décembre 2011 déterminant les installations, travaux et activités interdites ou soumises à autorisation dans la zone de protection sanitaire II du barrage d'Esch-sur-Sûre
- › Règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS
- › Plan d'action régional du partenariat de cours d'eaux = Catalogue de mesures du Contrat de rivière

Actions 2022

7.1. Développement, mobilisation et animation d'un réseau d'acteurs dans le domaine d'une gestion durable des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, bassins versants)

Lien avec l'indicateur n° 26

- › Partenariat de cours d'eaux (coordination, gestion, sensibilisation)
- › Apport de conseils et d'assistance aux collectivités et porteurs de projets en termes de compétences techniques, d'outils de gestion et d'outils techniques
- › Suivi et évaluation des programmes d'action nationaux et régionaux
- › Mise en œuvre du plan d'action « ...sans pesticides » (cf. indicateur 8.1.)
- › Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, d'études et travaux d'aménagements et de gestion de milieux aquatiques (travaux hydrauliques, travaux de restauration et de gestion des zones humides)

- › Développement de projets structurants ou innovants sur le territoire en fonction des besoins du territoire et des moyens financiers disponibles pour la mise en œuvre
- › Représentation du Parc naturel et participation à des réunions en lien avec le domaine d'activité – e.a. : réunion de concertation « Obligation de clôturer les berges dans le bassin versant de la Haute-Sûre » (27.01.2022, 11.07.2022, 14.06.2022, 29.09.2022)
- › Réunion de planification avec les agriculteurs pour la renaturation des cours d'eau (15.02.2022, 14.06.2022, 12.12.2022)
- › Concertation entre les acteurs autour du lac sur le sujet d'une meilleure gestion de la demande touristique et élaboration d'une proposition pour un concept de gestion globale
- › Mise en place d'une commission régionale dite « Stauséikommissioun » regroupant les acteurs clés
- › Mesures d'information, de sensibilisation, de formation et de concertation – cf. indicateur 11.10.
- › Séances d'information, démonstrations, ... pour les agriculteurs en vue d'une utilisation de techniques favorables à la protection des eaux (LAKU) – cf. indicateur 26.4.
- › Accueil de la Ministre de l'Environnement Joëlle Welfring à la LAKU et visite de deux exploitations agricoles soucieuses de la protection de l'eau (12.08.2022)
- › Encadrement du « Naturpark-Ranger » en vue de la sensibilisation et de la gestion des visiteurs du lac de barrage – cf. indicateur 11.11.

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

Communes du Parc naturel, partenariats de cours d'eau luxembourgeois, Université du Luxembourg AGE, MECDD, EBL, autres acteurs clés

Temporalité des actions

En continue

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel du Contrat de Rivière

7.2. Mesures techniques

Lien avec l'indicateur n° 26

- › Concertations avec les agriculteurs en vue de la mise en place de clôtures et d'abreuvoirs pour protéger les cours d'eaux (Esch-sur-Sûre, Commune du Lac (2x) et Winseler)
- › Consultation de la commune de Winseler en vue d'une renaturation le long de la Wiltz à Winseler
- › Consultation de deux bureaux d'études concernant la planification des mesures techniques sur le Dirbech et le Béiwenerbaach
- › Réduction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques (p.ex. par désherbage mécanique) (LAKU)

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

Station biologique du PNHS, AGE, ANF, limnofisch

Temporalité des actions

Ponctuel

Informations complémentaires

Détails : cf. rapport annuel du Contrat de Rivière

7.3. Action de promotion pour l'utilisation de l'eau du robinet

Lien avec l'indicateur n° 11

- › « Water Refill Station » – Mise à disposition gratuite d'eau potable filtrée et réfrigérée aux visiteurs et touristes (autocollant dans la fenêtre de la verrière à l'entrée de la draperie)
- › Mise à disposition des communes de carafes et de verres avec logo du NP Öewersauer pour réunions, réceptions, ...
- › Vente de carafes et de verres avec logo du NP Öewersauer au shop (en détail et emballages de 4 verres et d'une carafe dans un coffret cadeau)
- › Mise en œuvre du plan national « ...sans pesticides » – cf. indicateur 8.1.

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Communes membres, population, touristes, EBL

Temporalité des actions

En continu



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Renforcement des stratégies dans le domaine de la protection des eaux*

- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection de l'eau
- › Information, sensibilisation et motivation/mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Échange de bonnes pratiques
- › Contribution au bon état écologique des cours d'eau
- › Promotion de l'eau potable
- › Réduction de l'utilisation de bouteilles en plastique

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec les autres Partenariats de cours d'eau

› *Élaboration des stratégies de protection de l'eau potable*

- › Mise en place des programmes de mesures
- › Mise en place des coopérations agricoles

› *Coopération interterritoriale des trois Parcs naturels*

› *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel
- › Mise en place d'un processus participatif

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 8 :

Actions menées en vue de protéger les sols

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement humain (Sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que la qualité des sols)

Champ d'action

Protection des sols

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques

Objectifs régionaux :

Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

8.1. Gestion du projet « Plan d'action ...sans pesticides »

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 11, 21, 26

- › Sensibilisation et accompagnement des acteurs du territoire sur la question du renoncement aux pesticides
- › Représentation du Parc naturel et participation à des réunions du réseau national d'acteurs du « Partenariat ...sans pesticides »
- › Contribution à la rédaction de publications pédagogiques ou de sensibilisation du Parc naturel
- › Élaboration et réalisations d'actions et de projets du Parc naturel en lien avec ses partenaires (fleurs ornementales « ...sans pesticides », projet « semences régionales », etc.)
- › Aménagement écologique et extensif d'espaces verts publics et privés fleuris (cf. également : indicateurs 2.2., 8.2. et 8.3.)
- › Stand d'information des 3 Parcs naturels et vente de vivaces sauvages lors de la Bourse aux plantes à Stolzembourg (10 et 11.09.2022)

Rôle du parc

Porteur (et partenaire pour certaines actions)

Partenaires

Communes du Parc naturel, Membres du « Partenariat...sans pesticides », NP Our, NGP Mëllerdall

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

Développement de synergies grâce à la coopération avec le « Partenariat ...sans pesticides »

8. 2. Mesures techniques (cf. également indicateur 2.2.)

- › Conseil, assistance et accompagnement de mesures de gestion alternative de l'espace vert public
- › Aménagement écologique et extensif de plates-bandes fleuries et des espaces verts (gestion différenciée)
- › Diffusion du guide pratique « Anlage von naturnahen Grünflächen - ein Praxisratgeber für Gemeinden »
- › Essai en champs en vue d'une meilleure couverture du sol sur les surfaces agricoles (cf. LAKU)
- › Formations et sensibilisation à l'érosion des sols (cf. LAKU)

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

Communes membres, P&Ch, « Partenariat ...sans pesticides », Stations biologiques, LAKU

Temporalité des actions

En continue

8. 3. Projet « D'Naturparken – een Insekteräich »

Lien avec l'indicateur n° 2

- › Cf. indicateur 2.3.



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de la protection du sol

- › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité, du sol et de l'eau
- › Information, sensibilisation et motivation/mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Échange de bonnes pratiques

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec les autres membres du « Partenariat ... sans pesticides »

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 9 :

Actions menées en vue de protéger l'air

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Environnement humain (Sauvegarde de la pureté de l'air et des eaux ainsi que la qualité des sols)

Champ d'action

Protection de l'air

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

9.1. Actions menées en vue de protéger l'air

Lien avec les indicateurs n° 2, 6, 11, 20

- › Entretien des accotements et fauchage tardif avec cheval dans les communes de Wiltz et Winseler
- › Promotion de la mobilité douce (locations de vélos (E-Bikes) à la Maison du Parc, planification d'un réseau cyclable, présentation de la brochure « Roadbook GoElectric » en présence de M. le ministre Turmes, coorganisateur de l'action « Velosummer » dans la région de la Haute-Sûre) - cf. indicateurs 6.4., 17.9., 20.1., 20.2., ...
- › Promotion du transport public (Adaptation du réseau RGTR, Renforcement de la fréquence des bus en direction lac de barrage, ...) – cf. indicateur 20.2.
- › Promotion de la ligne de bus spéciale autour du lac de réservoir (« Stauséi Navette »)
- › Promotion d'énergies alternatives (e.a. photovoltaïque) – cf. indicateur 6.2., ...
- › Promotion de la fertilisation par injection – cf. indicateur 26.2.
- › Réduction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques (p.ex. par désherbage mécanique) – cf. indicateur 26.5.

Rôle du parc

Coordinateur (et partenaire pour certaines actions)

Partenaires

Communes du Parc naturel, MMTP, MEA

Temporalité des actions

Ponctuel et en continu

Informations complémentaires

Cf. également indicateurs 1.2. (Plantation d'arbres et de haies), 22.1. (« LAST MILE ») et 26.2. (Fumure CULTAN)

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de la protection de l'air

- › Contribution à l'amélioration de la qualité de l'air
- › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité, du sol et de l'eau
- › Information, sensibilisation et motivation/mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Échange de bonnes pratiques

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Développement de synergies grâce à la coopération entre acteurs

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 10 :

Actions de valorisation et de protection du patrimoine culturel

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Culture et Education (Conservation et restauration du patrimoine culturel)

Champ d'action

Activités culturelles

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

10. 1. Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre

Lien avec l'indicateur n° 12

- › Cf. indicateur 12.1.

10. 2. Mise en valeur du patrimoine culturel transfrontalier

Lien avec les indicateurs n° 17, 21

- › Promotion et valorisation des réalisations effectuées dans le cadre du projet « Itinérance aquatique – À la découverte des milieux humides de la Grande Région »
- › Échanges internationaux en vue de la mise en valeur de la pratique de l'abissage (« Fléizen ») (cf. indicateur 10.5.)
- › Mise en place d'un groupe de travail en vue d'un nouveau projet INTERREG Grande Région sur la thématique du patrimoine géologique et industriel

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

MCult, PNRL, PNRVN, PNHSFA, PNA, PN2O, NP Our, n&ë, ...

Temporalité des actions

Ponctuel

10. 3. Mise en valeur du patrimoine de guerre

Lien avec les indicateurs n° 17, 21, 22

- › Projet Interreg Grande-Région « Land of Memory » (gestion administrative et financière)
- › Clôture de l'action de valorisation du Schumannseck
- › Participation au Comité d'Accompagnement du projet et gestion financière de l'action de valorisation du Schumannseck
- › Organisation de réunions du groupe de travail avec des parties prenantes du territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre
- › Organisation de visites de terrain du groupe de travail avec des parties prenantes du territoire du Parc naturel
- › Mise en application d'un programme d'interprétation pour l'aménagement du Schumannseck
- › Clôture du marché public et des travaux d'aménagement des mobiliers d'interprétation du sentier
- › Finalisation des maquettes des silhouettes et panneaux d'interprétation et signatures des divers bons à tirer liés
- › Clôture de commande pour la réalisation de codes QR, en complément des mobiliers d'interprétation du sentier, avec divers éléments d'archives et de mise en contexte historique
- › Clôture de commande pour la réalisation de l'app « Nächst Statioun » pour une découverte en famille du sentier avec les héros de la série d'animation (Zeilt production) diffusée sur RTL, en complément des mobiliers d'interprétation du sentier
- › Gestion de la communication du projet sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre
- › Organisation de l'inauguration du nouvel aménagement le 15 juin 2022, en présence du Ministre du Tourisme et du Ministre de l'Aménagement du Territoire
- › Campagne de communication suite à l'inauguration, pour la saison touristique estivale
- › Participation aux Journées Européennes du Patrimoine
- › Participation à la cérémonie de commémoration du 78^e anniversaire de la Bataille des Ardennes le 16.12.2022

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Belgique : IDELUX, IDELUX Projets Publics (Bastogne), Tintigny, Virton, ATLB, FTPL, ATEB

France : Département de la Meuse, Meuse Attractivité, Agglomération Grand Verdun, OT Verdun, Spincourt, Chiétothains, Stenay, Pays de Verdun, Meurthe & Moselle Tourisme, CRT Lorraine

Allemagne : Ministère de l'Éducation et de la Culture du Land de la Sarre

Luxembourg : ORTAL, ME-dgT (co-financeur)

Temporalité des actions

LAND OF MEMORY : 2016-2022

Informations complémentaires

Cofinancement européen total « LOM » : 395.000,00 € (FEDER)

Cofinancement national total « LOM » : 231.000,00 € (ME-dgT)

10. 4. Mise en valeur du patrimoine culturel industriel minier

Lien avec les indicateurs n° 18, 21, 25

- › Participation au groupe de travail pour la valorisation du chemin didactique « Op der Spuer vum Antimon »
- › Participation au groupe de travail pour le réaménagement de la place du village de Goesdorf et le nouveau concept pour le musée de l'Antimoine
- › Réunions de concertation avec les Parcs naturels de la Grande Région et mise en place d'un groupe de travail en vue d'un nouveau projet INTERREG Grande Région sur la thématique du patrimoine géologique et industriel

Rôle du parc

Porteur (selon les actions), partenaire, conseiller, mise en réseau

Partenaires

Commune de Goesdorf, SI de Goesdorf, LEADER Éislek, MNHNL, Parcs naturels de la Grande Région

Temporalité des actions

Ponctuel

10. 5. Mise en valeur du patrimoine culturel immatériel de l'abissage « Fléizen »

Lien avec les indicateurs n°11, 21, 23

- › Mise en valeur et promotion de la pratique agropastorale de l'abissage (« Fléizen ») – inscription sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel du Luxembourg (IKI) par arrêté ministériel en date du 25 novembre 2021
- › Animation du groupe de travail national « Aarbechtsgrupp Fléizen »
- › Documentation et recherche des installations et données cartographiques disponibles
- › Échange avec des témoins de l'époque (« Zäitzeien »)
- › Réhabilitation et exploitation d'une installation en épi dans le Rackebaach (passage par la procédure d'autorisation – ANF et AGE)
- › Participation et échange avec le groupe de travail international (St. Urban, Suisse 13.10. au 16.10.2022)
- › Échange avec d'autres communautés responsables de l'IKI (par ex. la procession dansante d'Echternach, les joueurs de cor de chasse, la construction de murs en pierres sèches)

- › Échanges internationaux et collaboration à la demande d'inscription au patrimoine culturel mondial immatériel de l'UNESCO (dépôt de la candidature en mars 2022)

Rôle du Parc

Porteur, coordinateur, partenaire

Partenaires

NP Our, natur&ëmwelt, Thillenvogtei, Kannerhaus Woltz, MEA, Mcult, MECDD, CNA, INPA, UNESCO, CFL, IZTB, Associations de soutien internationales : Queichwiesen (D-RLP), Landkreis Forchheim, Stadt Nürnberg, Uni Freiburg, Service public de la Wallonie, Het Lankheet (NL), Tirol, Südtirol, Stiftung für Landschaftsschutz (Schweiz)

Temporalité des actions

En continu

10. 6. Mise en valeur du patrimoine culturel historique (pratiques ancestrales et mémoire orale)

Lien avec les indicateurs n° 1, 8, 11, 13, 21, 23

- › Organisations de quatre visites guidées du « Përmes Knupp » et de son nouveau sentier didactique en collaboration avec les Amis de St. Pirmin dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (24. et 25.09.2022)
- › Elaboration de panneaux didactiques sur l'histoire du Lac de la Haute-Sûre, traduction des textes en français et en anglais, réception des autorisations par les entités concernées
- › Mise en place du portail web « Deemoools.lu »
- › Entretiens avec des témoins du passé (« Zäitzeien ») (cf. également 10.5 « Fléizen »)

Rôle du parc

Porteur, coordinateur, partenaire

Partenaires

NP Our, n&e, Amis de St. Pirmin, CNRA, SSMN, ANF, MCult, Commune du Lac de la Haute-Sûre, Commune d'Esch-sur-Sûre, Commune de Boulaide, LEADER, Uni.lu, GERO a.s.b.l., Musée rural Binsfeld

Temporalité des actions

Ponctuel et en continu

10. 7. Soutien et organisation d'événements culturels

Lien avec les indicateurs n° 13, 21, 23

- › « Maart a Musik » à Wiltz (02.09.2022)
- › « Au Goût du Terroir », événement pour Esch2022 à Bascharage, par les trois parcs naturels du Luxembourg (30.09 au 02.10.2022)
- › Visite théâtrale « De Grénge Mann – De Wiechter vun der Natur » à Esch-sur-Sûre (24.04 et 15.05.2022)

Rôle du parc

Porteur, Coordinateur, Co-organisateur, partenaire

Partenaires

Commune de Wiltz, diverses associations de Wiltz, producteurs régionaux, Esch2022, Naturpark Our, Natur- & Geopark Mëllerdall, Commune de Käerjeng, Pro-Sud

Temporalité des actions

Annuel (ou ponctuel selon les activités)

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Valorisation et conservation du patrimoine

- › Restauration et mise en valeur du patrimoine culturel ancien
- › Diversification de l'offre culturelle par la valorisation du patrimoine culturel
- › Création de nouveaux points d'attrait
- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel (et historique)
- › Information, sensibilisation, formation et mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Échange de bonnes pratiques
- › Education au développement durable

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Renforcement de la collaboration transnationale
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel

› Coopération interterritoriale des Parcs naturels

- › Développement de synergies grâce à la coopération avec les Parcs naturels de la Grande Région

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

- › Renforcement de l'identité régionale
- › Renforcement du sentiment d'appartenance au Parc naturel par l'amélioration de la connaissance du patrimoine culturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 11:

Actions organisées pour sensibiliser et éduquer au développement durable

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Culture et Education (Conservation et restauration du patrimoine culturel et naturel)

Champ d'action

Activités éducatives

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

11. 1. Excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre

Lien avec l'indicateur n° 17

- › Découverte du lac de la Haute-Sûre sous un autre angle (241 excursions effectuées, 3.662 passagers) – et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
- › Explications sur la spécificité du lac, de ses alentours et de sa biologie
- › Sensibilisation pour la thématique de l'eau et de l'eau potable
- › Sensibilisation pour les énergies renouvelables

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

ORT Éislek (Guides des Ardennes), Centre de découverte de la forêt « Burfelt »

Temporalité des actions

En continue

11. 2. Visites guidées

Lien avec les indicateurs n° 10, 17

- › Visites guidées du village et du château d'Esch-sur-Sûre (6 x, 99 participant(e)s)
- › Visite guidée St. Pirmin – dans la cadre des journées européennes du patrimoine (4 x, 47 participant(e)s)
- › Visite guidée « Schumannseck » (8 x, 57 participant(e)s)
- › Randonnée contée « Erzielwanderung » (2 x) : 12.06.2022 à Goesdorf (18 participant(e)s) et 03.07.2022 au Pont Misère (6 participant(e)s)
- › Randonnées guidées du ranger (4 x) : 16.07 (13 participant(e)s, 2 personnes sur la liste d'attente), 13.08 (11 participant(e)s, 2 personnes sur la liste d'attente), 03.09 (11 participant(e)s, 5 personnes sur la liste d'attente) et 11.09.2022 (6 participant(e)s)
- › Tours en canoë (3 x, dont 1 x annulé) : 27.05, 24.06 et 22.07.2022 ; 23 participant(e)s)
- › « Natura 2000 – Meditatives Wandern » (27.08 et 9.10.2022, 22 participant(e)s)
- › « Natura 2000 – Achtsamkeitswanderung » (15.10.2022, 7 participant(e)s)
- › Excursion avec des étudiants de l'université de Bonn : Hydrologie, Prof. Julian Klaus (23.03.2022, 25 participant(e)s)

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Auberge de jeunesse Lultzhausen, ORT Éislek (Guides des Ardennes), Amis de St. Pirmin

Temporalité des actions

En continu

11. 3. Activités pour enfants

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

- › NaturparkEntdecker (EntdeckerWesten + EntdeckerMobil) (16 activités - plus que 300 participant(e)s) entre autres au centre de vacances Jules Schreiner à Insborn, lors du «°Kannerdag°» et du «°Kannersummer°» à Wiltz, lors de la fête du Parc Naturel de l'Our et avec un groupe d'enfants réfugiés en collaboration avec l'association Singa)
- › Activité « Chasse au trésor : printemps » (1 x, dont 1 x annulé) : 06.04.2022
- › Promenade guidée « De grénge Mann » (2 x) : 24.04 (15 participant(e)s) et 15.05.2022 (20 participant(e)s)
- › Activité « De la vache au beurre » (2 x) : 14.05 (10 participant(e)s) et 11.06.2022 (8 participant(e)s)
- › Activité « Du froment au pain » (2 x) : 28.05 (10 participant(e)s) et 04.06.2022 (7 participant(e)s)
- › Randonnée contée « Erzielwanderung » (2 x) : 12.06.2022 à Goesdorf (18 participant(e)s) et 03.07.2022 au Pont Misère (6 participant(e)s)

- › Activité « Escape Room Outdoor » sur la thématique des quatre éléments : 23.10.2022 (11 participant(e)s, 8 personnes sur la liste d'attente)
- › Activités pour enfants dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »

Rôle du Parc

Porteur Co-Organisateur

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, Muriel Nossem, Lex Gillen, Singa

Temporalité des actions

En continu

11. 4. Manifestations

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 12, 17, 21, 23, 26

- › Journée RAMSAR (06.02.2022)
- › Fête de l'eau – « Waasserfest » (Version décentralisée de la fête de l'eau avec 3 sites principaux : Esch-sur-Sûre, Bavigne et Boulaide ainsi que de nombreuses activités dans le PNHS le 09.05.2022)
- › Participation à divers marchés, foires, ...

Rôle du Parc

Coordinateur, participant

Partenaires

NP Our, PNHSFA, Contrat de rivières, LAKU, Natura 2000 COPIL Uewersauer, ANF, BENU Village a.s.b.l., S.I. Wiltz, Auberge de Jeunesse Lultzhausen, Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Guy Bertemes

Temporalité des actions

En continue (et ponctuellement pour certaines manifestations)

Informations complémentaires

Problèmes rencontrés : Adaptation des manifestations et excursions aux restrictions et mesures sanitaires liées à la pandémie COVID-19.

11. 5. Workshops

Lien avec l'indicateur n° 17

- › Ateliers textiles générationnels (5 x, dont 1 x annulé),
- › Ateliers textiles (Indigo, Eco-Print, H2Only ... 3 x, dont 1 annulé)

- › Workshops (8 x, dont 1 annulé)
 - » « Nistkästen für Gartenvögel » (7 participants)
 - » « Makrofotografie – Insekten » (8 participants)
 - » « Naturfotografie » (2 x 5 & 5 participants)
 - » « Insektenhotel » (3 x : 8, 9 & 10 participants)
 - » « Uebstbamschnëtt » (2 x : 13 & 11 participants)
 - » « Mähen mit der Sense (2 x : 10 & 9 participants)

Rôle du Parc

Porteur / coordinateur

Partenaires

Communes du PNHS, NGP Mëllerdall

Temporalité des actions

Ponctuel

11. 6. Cinés-débat

Lien avec les indicateurs n° 1, 7, 21, 26

- › Projections du film documentaire « Eng Äerd » – suivie d'une discussion sur les initiatives au Luxembourg (02.05. et 04.05.2022)
- › Présentation multivision « Akteure am Ackerrand » par Roland Günter, suivie d'une discussion (29.09.2022)

Rôle du Parc

Coordinateur et partenaire

Partenaires

Communes de Boulaide et Wiltz, SNL

Temporalité des actions

Ponctuel

11. 7. Naturpark-Schoul (Activités scolaires et parascolaires)

Lien avec les indicateurs n° 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 20, 21, 25, 26

- › Activités scolaires
 - » Activités scolaires lors de la fête scolaire de l'école fondamentale «°Regionalschoul Uewersauer°» (4 ateliers avec tous les enfants du cycle 2-4)
 - » Activité scolaire sur la thématique de l'eau et de la terre au cycle 3 de l'école fondamentale à Dahl (12 enfants)
 - » Journée de l'arbre (5 x, 4 écoles, 195 enfants)

- » Participation à l'action national « Mir sin eraus » du 24.10 - 28.10.2022 avec une activité « Léierbongert »
- » Visite d'une classe BTS du LTE (Lycée Technique Ettelbruck) à Esch-sur-Sure
- › Réalisation de projets pédagogiques/parascolaires
 - » Participation à la réalisation d'une malle textile ainsi que du concept pédagogique dans le cadre du projet « H2Only »
 - » Réalisation d'une activité pédagogique dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
 - » Réalisation d'activités pour enfants dans le cadre du projet « H2Only »
- › Conceptualisation du projet
 - » Entretiens d'embauche pour le poste de coordination de la « Naturparkschoul »
 - » Engagement d'une nouvelle coordinatrice pour la « Naturparkschoul » pour les trois Parcs naturels (Mme Isabel Schank à partir de mai 2022)
 - » Demande d'entrevue pour le projet « Naturparkschoul » des trois parcs naturels auprès du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (3 x sans réponse)
 - » Diverses formations : IFEN (Train the Trainer / Blended Learning : Die Schlüsselkompetenzen des/der Erwachsenenbildners/-in; Bildungslandschaften wirkungsvoll koordinieren! – Basisqualifikation für lokale/regionale Koordinator/-innen) Formation Ecole du Goût, Formation site internet naturparkschoul.lu avec Benoît Frisch
- › Coopération régionale, interrégionale et transfrontalière
 - » ERASMUS+ NALENA (Nachhaltiges Lernen mit der Natur) : 3 réunions des partenaires et 2 « learning teaching activities » internationales dont une sur le thème « Unterricht im Wald » en Allgäu (Allemagne) et une sur le thème « Unterricht in der Kulturlandschaft » au Burgenland (Autriche)
 - » Réunions de travail avec la fondation UP Foundation pour la réalisation du projet « Bildungslandschaften » dans le Parc naturel de la Haute-Sûre
 - » Participation aux rencontres nationales du projet « Bildungslandschaften » (21.04 et 27.10) à Wiltz et à Differdange.
 - » Participations aux réunions régionales à Wiltz concernant la « Bildungslandschaft Wiltz » (09.03, 23.03 et 03.10.2022)
 - » Participation à la réunion en vue de la mise au point de la nouvelle stratégie LEADER (30.04.2022) à Clervaux
 - » Échanges avec le « Kannermuseum PLOMM » dans le but d'identifier des synergies potentielles (01.08 et 14.09.2022)
 - » Échange avec l'ANF (Burfelt)
 - » Participation à KAJUKO (KannerJugendKonferenz) à Wiltz
- › Communication et relations publiques
 - » Mise à jour de la plateforme en ligne avec du matériel pédagogique du projet « Naturparkschoul » (www.naturparkschoul.lu)
 - » Réalisation de divers articles (Newsletter, journal des parcs, Gemengebued, ...)
 - » Réunions de travail avec le personnel du projet de la « Naturparkschoul », avec l'École du goût et avec l'Ouriteam

Rôle du parc

Porteur de projet, coordinateur, partenaire

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, ANF (Burfelt et gardes forestiers), écoles fondamentales et maisons relais du PNHS, Kannerbureau Wooltz, communes du Parc, MAVDR/LEADER Éislek et Mëllerdall, MECDD, MEA-Dater, SCRIPT, Ifen, Direction de l'enseignement fondamental, MEN, Zentrum fir politesch Bildung, BENU a.s.b.l., UP Foundation, SILVIVA, partenaires du projet NALENA (Verband der Naturparke Österreichs, Verband Deutscher Naturparke, Naturpark Nagelfluhkette, Königsegg-Grundschule, Bildungsdirektion für Burgenland, Pädagogische Hochschule Burgenland, Regionalmanagement Burgenland GmbH, Volksschule St.Martin an der Raab - Josef Reichl Naturpark-Schule, SILVIVA), Kannerhaus Wooltz asbl., PLOMM

Temporalité des actions

En continu

11. 8. Actions menées dans le cadre du Pacte Climat

Lien avec l'indicateur n° 6

- › Sensibilisation, formation et accompagnement des habitants et les acteurs du territoire dans un contexte de transition énergétique et du changement climatique
- › Publications du Pacte Climat dans le magazine « Naturpark³ » (2 x)
- › GoElectric, présentation d'un trajet pour voitures électriques à travers les 3 parcs naturels luxembourgeois
- › Homepage www.klimapakt.naturpark.lu
- › Publicité via facebook, Newsletter
- › Participation à la roadshow Klima-Agence (04.07.2022)
- › 2 soirées d'information « RepairCafé » (25.01.2022 à Wiltz et 24.10.2022 à Surré)
- › 3 « RepairCafés » (09.04., 26.06. et 11.09.2022)

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

Klima-Agence, communes membres du Parc, NP Our, MECDD, MEA

Temporalité des actions

2022

Informations complémentaires

Communication complémentaire via facebook, Naturpark Öewersauer Newsletter, Naturpark³

11. 9. Actions menées dans le cadre du Partenariat de cours d'eaux (Contrat de rivière)

Lien avec les indicateurs n° 10, 26

- › Mise en œuvre du Plan d'action « ...sans pesticides » (cf. indicateur 8.)
- › Colloque des partenariats de cours d'eau sur le thème des accidents en relation avec les cours d'eau (22.03.2022)
- › Journée d'actions RAMSAR (06.02.2022)
- › Présentation d'un outil de sciences citoyennes pour l'étude du phénomène des algues bleues avec le LIST dans le cadre du comité de rivière (20.09.2022)
- › Actions de sensibilisation sur les plages avec des clowns professionnels
- › Interviews de la presse dans le cadre de la sensibilisation au bon comportement à adopter au barrage d'eau potable (28.04.2022, 30.05.2022, ...)

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

Partenariats de cours d'eau luxembourgeois, MEA, MECDD, AGE, AEnv, SuperDrecksKëscht, SIDEN, PNHSFA, Commune d'Esch-sur-Sûre, Commune du Lac de la Haute-Sûre, Commune de Boulaide,

Temporalité des actions

Ponctuel

11. 10. École du Goût

Lien avec les indicateurs n° 13, 17, 21

- › Élaboration d'une structure de base du programme pédagogique destiné aux écoles fondamentales et secondaires
- › Échange avec des partenaires potentiels : Infino « Initiativ fir Nohaltegkeet » a.s.b.l., l'Université du Luxembourg, BENU Village, Projet « Léieren am Gaart – Réseau Lëtzebuerg » du CIGL ESCH, Service national de la jeunesse (SNJ) Lultzhausen, le Syndicat « PRO-SUD », l'ORT Éislek, Association luxembourgeoise du Diabète, Ligue médico-sociale, SICONA, Syndicat d'Initiative de Bastendorf, UP-Foundation,
- › Échanges réguliers et coopération étroite avec les services internes des trois parcs naturels « produits régionaux », la « Naturparkschoul » et l'équipe « Freelance » de l'EDG
- › Participation
 - › du gestionnaire de l'EDG à la formation continue « Zertifikatslehrgang Kräuterpädagogie » de la Gundermannschule (octobre 2021- juillet 2022)
 - › de la diététicienne de l'EDG à la formation continue « Mind-Eat » organisé par le Dr. Jean-Jacques Colin de Mind-Eat France de Montpellier
 - › à la conférence « Rapperswiler Tag 2022 – Jetzt » de la Ostschweizer Fachhochschule (Suisse, 08.04.2022)
 - › à l'événement de clôture du projet LEADER « LocalEat » au parc naturel Haute Sûre forêt d'Anlier (Martelange, 03.06.2022)

- » du gestionnaire de l'EDG à l'excursion NALENA au « Naturpark Nagelfluhkette » (Allemagne)
- » du gestionnaire de l'EDG à l'excursion NALENA au « Burgenland Naturparke » (Autriche)
- » de la diététicienne de l'EDG à l'excursion annuelle du parc naturel de l'Our (France)
- » de la diététicienne de l'EDG au « Salone del Gusto » de SlowFood (Torino, Italie)
- » de la diététicienne à la visite du magasin des producteurs les grands prés à Augny avec ProSud en date du 3 juin 2022
- » au groupe de travail « offres pédagogiques des trois PN » avec la « Naturparkschoul »
- » au groupe de travail « Liewensmëttelpunkt » de la Nordstad
- › Organisation et mise en œuvre de différentes formations pour adultes
 - » Formation pour formateurs « Goût et éducation sensorielle des enfants », partie théorique par Nathalie Politzer (Institut du Goût, Paris)
 - » Formations pour éducateurs et personnel de cuisine de la maison relais de Rosport et de la crèche de Hosingen dans le cadre du programme de qualité « Natur geniessen – mir iessen regional, bio a fair » du SICONA et des Parcs naturels ; formation sur l'éducation au développement durable
- › Organisation et mise en œuvre d'ateliers du goût et présentation du projet lors de manifestations au niveau national
 - » Création d'une série de reportages radio pour le magazine « Bewusst gesond » de la radio 100komma7
 - » Développement et réalisation d'activités pour le projet « Kamelleschmeltz » dans le cadre de la capitale européenne de la culture Esch2022
 - » Développement et réalisation d'un bar « Recup » et d'un stand d'information sur la foire « Au Goût du Terroir » à Bascharage dans le cadre de la capitale européenne de la culture Esch2022
 - » Développement et réalisation d'une marche sensorielle à Rosport dans le cadre de la « Woch vum Geopark » en coopération avec les producteurs de la commune et de la région
 - » Ateliers d'éducation aux médias « Workshop : Food Design » pour les classes de l'école secondaire internationale Lycée Edward Steichen (LESC)
 - » Série d'activités pour enfants aux fermes pédagogiques « Um Knapphaff » et « HansHaff » et coopération avec le PandaClub du Musée national d'histoire naturelle
 - » Ateliers pédagogiques pour deux classes de l'école fondamentale de la région pour le projet « Kamelleschmeltz » dans le cadre de la capitale européenne de la culture Esch2022
 - » Ateliers pédagogiques pour trois classes de l'école fondamentale de Contern et pour deux classes de l'école fondamentale de Kayl
 - » Activités pour familles aux journées et marchés : « Dag vum Ardennerpäerd » (Robbesscheier), « Beien a Bléiefest » (Kalborn), « Millefest » (Rackésmillen), « Nuetsmaart » (Hosingen), « Kraiderwanderung » (Hosingen), « Marche vun den 1000 Schrëtt » (Hosingen ; en coopération avec la ALD)
 - » Élaboration et commande du ravitaillement pour l'événement « Naturpark³Cycling »
 - » Élaboration et commande d'un catering régional et durable pour le « festival du film » du cinéma Orion (Troisvierges)
 - » Coopération avec le syndicat d'initiative de Bastendorf dans le cadre du « Halloween op der Buerg » (Brandenbourg)
 - » Organisation d'un cours de premiers secours pour l'équipe du parc naturel de l'Our et l'équipe « Freelance » de l'EDG
 - » Élaboration d'un article de presse pour la « Naturpark-Zeitung »
 - » Élaboration d'articles pour la lettre d'information mensuelle du « Projet Léieren am Gaart – Réseau Lëtzebuerg »
 - » Elaboration de supports de communication sur différents thèmes

- › Suivi et participation à la planification des travaux du chantier « Millen » à Brandenburg ; échange continu avec : MEA, Commune de Tandel, Administration des bâtiments publics, ACC Architects, Ingénieurs-Paysagistes MERSCH, Forum pour l'emploi
- › Élaboration du contenu d'un livre pour enfants sur l'alimentation saine, de saison et durable
- › Élaboration d'un concept graphique relatif au nouveau plan opérationnel et site de l'EDG à Brandenburg

Rôle du Parc

Partenaire

Partenaires

NP Our (porteur du projet), NGP Möllerdall, Commune de Tandel, MECDD, MEA, Administration des bâtiments publics, SICONA, Projet « Léieren am Gaart – Réseau Lëtzebuerg », Ligue médico-sociale, Institut du Goût/Paris,, Esch 2022 asbl, producteurs et associations locales, ...

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

L'École du Goût (EDG) – initié par le NP Our en 2007 – est un projet commun des trois parcs naturels luxembourgeois et vise à sensibiliser les enfants et les adultes à une alimentation saine et variée, tout en intégrant l'éducation sensorielle. Une importance particulière est également accordée aux aspects de la durabilité et de régionalité des denrées alimentaires et produits utilisés.

11. 11. Naturpark-Ranger

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 17 et 26

- › Formation et mise à niveau du « Naturpark-Ranger »
- › Affinement du concept en collaboration avec les instances régionales et nationales
- › Échange avec des Rangers à l'étranger
- › Concertation avec les acteurs autour du lac sur le sujet d'une meilleure gestion de la demande touristique en vue de l'élaboration d'un concept de gestion
- › Sensibilisation et gestion des visiteurs du lac de barrage
 - » Information des visiteurs
 - » Collecte de données en vue de statistiques
- › Information des visiteurs sur la réglementation en vigueur
 - » Élaboration et mise en place de panneaux d'information
 - » Remplacement de panneaux endommagés ou plus d'actualité
 - » Interpellation des visiteurs (918 personnes ou groupes directement approchés)
- › Planification et mise en œuvre d'actions pédagogiques
 - » Accompagnement d'un groupe de sensibilisation en vue d'aborder et de sensibiliser les jeunes visiteurs du lac de manière ludique (6 jours)
 - » Participation au « Dag vum Bam »
 - » Réalisation d'une randonnée avec 2 classes d'école sur le thème « Wildtierspuren »

- › Organisation de visites de terrain
 - » Journée RAMSAR, Waasserfest, ... (4 visites guidées)
- › Gestion de la communication du projet
 - » Articles dans la presse
 - » Posts Facebook
 - » Plusieurs visites organisées avec des journalistes
- › Projet « Rettungspunkte »
 - » 58 points de secours ont été contrôlés dans la commune du Lac
 - » 4 points de secours individuels ont été remplacés
 - » 28 points de secours possibles ont été élaborés avec le CGDIS et présentés à Wiltz
 - » 26 points de secours possibles ont été présentés à Esch-sur-Sure et ont été élaborés avec la Commune et l'ANF
- › Mise en valeur de la pratique de l'abissage (« Fléizen »)
- › Colloque « Besucherlenkung in Naturparken – Zeitgemäße Möglichkeiten und Empfehlungen zur Steuerung von Gästen » à Vienne (10-12.10.2022)
- › Coordination avec d'autres projets

Rôle du parc

Porteur de Projet

Partenaires

MEA-Dater, Communes du Parc naturel, acteurs clés de la région

Temporalité des actions

En continue

11. 12. Projet H2Only

Lien avec les indicateurs n° 12, 17, 21, 26

- › 19 stations du bar et/ou ateliers au cours de l'année 2022
- › Développement du programme et coordination des actions de sensibilisation sur la thématique de la surconsommation, le textile et l'eau potable
- › Organisation de visites de terrain du groupe de travail (e.a. au bâtiment 4 Esch-Alzette, etc.)
- › Gestion de la communication du projet et du site h2only.lu
- › Recherche de partenaires sur place (aux différents stops du bar)
- › Coordination avec d'autres projets (École du Goût, Au goût du terroir, etc.)
- › Stop-arrêt à Thil (Communauté de Communes Haut Val d'Alzette)
- › Planification d'actions pédagogiques, notamment d'une exposition itinérante sur la thématique du textile (impact environnemental, etc.).
- › Planification d'une tournée dans les écoles du PNHS pour le début de l'année 2023

- › Planification d'un événement de clôture pour février 2023
- › Recherche de sponsors ou partenaires pour la pérennisation des actions, notamment du spectacle « Professeur Aqua-Wass »

Rôle du parc

Porteur de Projet

Partenaires

BENU Village Esch asbl, Esch 2022 asbl., NP Our

Temporalité des actions

2020-2022 (Capitale européenne de la culture)

11. 13. Projet « Au Goût du Terroir » d'Esch2022

Lien avec les indicateurs n° 2, 13, 21, 23, 26

- › Participation à des réunions régulières entre les 3 Parcs naturels, la commune de Bascharage et du syndicat Prosud
- › Embauche d'un nouveau chargé de mission – suite au désistement de la première chargée de mission – pour l'organisation et la promotion de la manifestation « Au Goût du Terroir »
- › Création d'un groupe de travail composé de collaborateurs des 3 Parcs naturels pour le développement, la planification et la mise en œuvre du marché « Au Goût du Terroir »
- › Organisation de différents ateliers pour sensibiliser les visiteurs au thème de la durabilité
- › Actions de sensibilisation et de communication sur des thèmes variés [transformation d'aliments régionaux, de saison, bio ou équitable ; réduction des déchets (Anti-Gaspi, emballage, ...) ; consommation alimentaire respectueuse de l'environnement ; sensibilisation à l'eau du robinet comme eau potable (cf. projet H2Only) ; etc.]
- › Prise de contact avec les producteurs participants des 3 NP et échange sur les défis primordiaux des producteurs régionaux
- › Élaboration d'un concept pour le stand commun des 3 Parcs naturels
- › Présence avec un stand d'information (avec vente de mélanges de semences autochtones et de vivaces sauvages) au marché « Au Goût du Terroir » à Bascharage du 30.09 au 02.10.2022
- › Aide au stand de l'École du Goût et du projet « Natur genéissen »
- › Collection de feedback des producteurs sur l'ensemble de l'événement afin de garantir un debriefing performant

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Esch2022, NP Our (porteur de projet), NGP Mëllerdall, Commune de Käerjeng, Syndicat intercommunal Pro-Sud Man and Biosphère, École du Goût, Slowfood Luxembourg, Sales Lentz, H2Only

Temporalité

2021-2022

Informations complémentaires

L'événement initialement prévu en mars 2022 a dû être reporté en octobre à cause des restrictions sanitaires liées à la pandémie COVID-19.

11. 14. Publications pédagogiques

Lien avec l'indicateur n° 2

- › Conception et rédaction des textes pour un guide pratique sur les insectes « Insektenfibel » dans le cadre du projet « D'Naturparken – een Insekteräich » (cf. indicateur 2.3.)

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, MECDD

Temporalité

Ponctuel

11. 15. Brochure d'activité « Agenda »

Lien avec l'indicateur n° 2, 4, 10, 23, 26

- › Préparation, conception et réalisation d'offres de loisir et de formation continue
- › Coordination des activités
- › Compilation des données et impression de l'« Agenda » (2 éditions : janvier-juin et juillet-décembre ; bilingue : allemand et français ; tirage : 7.500 exemplaires (envoi toutes boîtes dans les communes membres) & version pdf pour publication digitale via issuu.com)
- › Promotion des activités (sur le site web et la page Facebook du PNHS, sur le site web naturpark.lu, dans les magazines naturpark.lu et « En Dag an der Natur », dans la brochure « Landakademie », ...)
- › Gestion des inscriptions et réalisation des activités, randonnées, visites, workshops, ...

Rôle du parc

Porteur / coordinateur

Partenaires

Divers

Temporalité

En continu

11. 16. Encadrement de stages

Lien avec les indicateurs n° 1 - 26

- › Encadrement de stages pour étudiants de l'enseignement secondaire (entre autre LTA) et universitaire

Rôle du Parc

Partenaire

Partenaires

/

Temporalité des actions

En continu



Photo : Caroline Martin

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Education à l'environnement et au développement durable*

- › Information, sensibilisation, mobilisation et formation du grand public et d'acteurs clés
- › Développement d'une offre pédagogique innovante (dans le cadre de l'Education à l'environnement et au développement durable - EEDD)
- › Renforcement du développement régional durable

› *Formation et sensibilisation*

- › Formation du personnel communal
- › Échange de bonnes pratiques
- › Information, sensibilisation, formation et mobilisation des acteurs concernés et du grand public

› **Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes**

- › Sensibilisation du grand public pour les objectifs du Parc
- › Renforcement du lien entre le Parc naturel et la population (locale)
- › Mise à disposition d'une offre touristique durable
- › Harmonisation des aides financières communales pour l'efficacité énergétique

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, communes membres, écoles, ...)
- › Renforcement de la collaboration transnationale
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de l'identité régionale
- › Renforcement de la cohésion sociale dans la région

› *Coopération interterritoriale des trois Parcs naturels*

- › Développement de synergies grâce à la coopération entre les Parcs naturels
- › Échange de bonnes pratiques

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 12 :

Activités menées dans le cadre de la gestion des maisons des parcs

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Culture et Education (Conservation et restauration du patrimoine culturel et naturel)

Champ d'action

Maisons des parcs

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

12. 1. Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre

Lien avec les indicateurs n° 10, 11, 13, 17, 18

- › Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie
- › Production de tissu en laine sur les machines du musée
- › Développement de la gamme d'articles fabriqués au musée
- › Vente des articles de la draperie au shop de la Maison du Parc ainsi que sur différents marchés et foires – 10 marchés en 2022
- › Tissage de 1.100 mètres de tissu, dont la moitié à partir de laine de bergeries locales, pour la fabrication de couvertures et d'autres articles
- › Cardage de 230 kg de laine pour clients externes sur les machines du musée
- › Organisation d'une exposition temporaire d'art textile
- › Organisation de 8 ateliers au sujet du textile (pour adultes et enfants) – dont 2 annulés
- › Accueil de 2.036 visiteurs à la draperie et à l'exposition permanente du PNHS – dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
- › 41 visites guidées de la draperie et de l'exposition permanente du PNHS
- › Reportages à la télévision
- › Reportages dans divers magazines et journaux

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

MCult, MEA-Dater, Mme Véronique Mathay, Mme Ursula Huppertz, Filière Laine asbl., NP Our, agriculteurs de la région

Temporalité des actions

En continue

12. 2. Projet en collaboration avec le studio de design « Meyers & Fügmann » pour la mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre et pour la valorisation de la laine locale

Lien avec les indicateurs n° 10, 11, 13, 17

- › Continuation du projet, commencé en 2017, pour la production de couvertures en laine régionale teintée avec des plantes (provenant partiellement du PNHS) et des pigments naturels ensemble avec le studio de design « Meyers & Fügmann »
- › Organisation d'un atelier textile sur la technique de coloration à l'indigo naturel (14.05.2022, 9 participant(e)s)

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Studio de design « Meyers & Fügmann »

Temporalité des actions

Ponctuel



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Renforcement de l'offre touristique*

- › Développement d'un point d'attrait et d'orientation touristique
- › Mise à disposition d'une offre touristique durable
- › Musée vivant et point d'information touristique ouvert toute l'année

› *Sensibilisation et information*

- › Développement de l'offre pédagogique (EEDD)
- › Sensibilisation du grand public pour les objectifs du Parc

› *Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie*

- › Valorisation de la laine provenant du G.-D. de Luxembourg et de la Grande Région
- › Augmentation de la valeur de production d'articles par rapport aux années précédentes
- › Création d'un nouveau produit

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau de divers acteurs (producteurs, experts, grand-public, ...)
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de la coopération interterritoriale et interrégionale

› *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*

- › Renforcement de l'identité régionale
- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 13 :

Actions de valorisation et de promotion des produits régionaux

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Economie et Tourisme (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Produits régionaux

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

13. 1. Inventaire et élaboration d'un répertoire des producteurs régionaux et des produits

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 7, 8, 15, 16, 21, 23, 26

- › Analyse et correction de la base des données existante
- › Extension de la base des données
- › Mis à jour de la liste de distribution de courrier électronique

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

MEA-Dater, NP Our, NGP Mëllerdall, producteurs régionaux (e.a. « Vum Séi », « Ourdaller », Mëllerdaller Produzenten asbl., ...)

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

Vu la création de nouvelles entreprises et produits, la base de données est actualisée en permanence. Les informations y comprises sont d'un côté la base du service pour producteurs régionaux et de l'autre côté demandé de la part de tiers (p. ex. gastronomie ou commerce).

13. 2. Coordination et mise en œuvre du programme « Natur genéissen »

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 7, 8, 15, 16, 21, 23, 26

- › Réunions régulières avec les autres acteurs de coordination du projet (Sicona et MEA) sur l'organisation et le développement du projet
- › Réunions régulières avec un groupe de travail agricole sur l'évaluation, l'adaptation et le développement des critères de qualité
- › Participation à l'évènement « Meet the Producers » le 12.10.2022 à Schieren, organisé par Sicona
- › Travail de relations publiques pour le programme
- › Recrutement actif d'agriculteurs : En 2022, 3 conventions avec des producteurs ont été signées :
 - › Haff Mergen-Neu
 - › Romain Brimmeyer
 - › Nico Eschette
- › Recrutement actif de communes : En 2022, la commune de Esch-sur-Sûre a signé la convention. La commune commencera la mise en œuvre du projet à partir de l'année scolaire 2023/2024
- › Présence au marché « Au Goût du Terroir » à Bascharage du 30.09 au 02.10.2022

Rôle du parc

Porteur avec NGP Mëlldall, NP Our et MEA-Dater

Partenaires

SICONA, producteurs régionaux (e.a « vum Séi », Mëlldaller Produzenten asbl.,...), MEA-Dater

Temporalité des actions

En continu

13. 3. Actions de promotion des produits régionaux et de soutien des producteurs

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 7, 8, 15, 16, 21, 23, 26

- › Sensibilisation des consommateurs et promotion des produits régionaux à l'aide de publications des recettes dans différents journaux
- › Consultation et soutien pour les producteurs :
 - › Bäckerei vum Séi concernant des problèmes avec un fournisseur
- › Consultation et soutien des entreprises :
 - › ATP Hondsburren concernant des éventuels produits régionaux pour leur production

- › Organisation d'un article publicitaire dans le « Luxemburger Wort » pour les producteurs « Vum Séi »
- › Organisation du marché « Maart a Musik » à Wiltz

Rôle du parc

Porteur conseil, mise en réseau (selon le projet)

Partenaires

Producteurs régionaux (e.a « vum Séi », Mëllerdaller Produzenten asbl., ...), NP Our, NGP Mëllerdall, MEA-Dater, commune de Wiltz, diverses associations de Wiltz

Temporalité des actions

En continu, ponctuel (pour certaines actions)

13. 4. Projet « Käre vum Séi »

Lien avec les indicateurs n° 6, 11, 13

- › Suivi de la deuxième assemblée générale en date du 16.02.2022
- › Suivi des contacts nécessaires à la transformation des grains (stockeur VERSIS à Colmar/Berg, moulins pour les moutures, différents transformateurs)
- › Suivi permanent des pratiques culturelles fixées dans le cahier des charges et contrôle interne des producteurs
- › Prise des échantillons de terre N_{\min} le 2 mars 2022 pour les analyses de sol avant la première fertilisation
- › Financement et formation du 14 au 16.02.2022 à Lucerne (Suisse) à l'école technique Richmond pour le président de l'association agricole et le conseil agricole
- › Élaboration et financement de 15 panneaux supplémentaires « Hei wuesse Käre vum Séi » pour tous les agriculteurs et mise à disposition aux agriculteurs participants
- › Organisation d'une visite (02.06.2022) pour les agriculteurs participants et d'autres agriculteurs intéressés au projet afin de comparer les différents champs et d'améliorer les méthodes de culture
- › Visite supplémentaire de petites parcelles d'essai chez un producteur pour tester 7 nouvelles variétés de blé
- › Réalisation et financement d'analyses sur les graines récoltés dans ces parcelles dans un laboratoire en Allemagne afin de comparer les qualités panifiables
- › Ensachage de blé et d'épeautre en petits paquets pour la vente dans les surfaces de vente de la boulangerie Neuberg
- › Échange avec le groupement de producteurs « Mëllerdaller Produzenten » (02.04.2022)
- › Participation les 20 et 21.05. 2022 avec un stand de « Käre vum Séi » à la journée du 20^{ième} anniversaire de la boulangerie Neuberg au site de production à Mertzig
- › Présence au stand de la boulangerie à la Foire Agricole d'Ettelbruck
- › Suivi de la récolte 2022 (plus facile que celle de 2021 vu les conditions météorologiques sèches et chaudes)
- › Réalisation d'essais avec 10 variétés de blés ensemble avec le Lycée Technique Agricole dans le PNHS avec pour objectif la recherche des variétés adaptées au climat local et en parallèle au projet du boulanger
- › Semis en automne 2022 de 136 ha de blé, d'épeautre et de seigle

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

LAKU, agriculteurs du Parc naturel de la Haute Sûre, Boulangerie Jos&Jean-Marie

Temporalité des actions

En continu

13. 5. Projet LEADER « Valeurs des parcs – Regionalität im Éislek erleben und geniessen »

Lien avec les indicateurs n° 6, 11, 13

- › Clôture du projet LEADER « Valeurs des Parcs »
- › Poursuite des mesures et objectifs résultant du projet LEADER
- › Lancement du programme partenaire « Mir sinn uewen mam Naturpark » pour créer un réseau de partenaires (12 partenaires fin 2022)
- › Développement d'un livret pour les partenaires existants et potentiels, permettant de résumer de manière claire les objectifs de « Valeurs des Parcs » et les avantages du programme partenaire
- › Mise en réseau des producteurs des régions des Parcs naturels luxembourgeois (cf. indicateur 13.3.)
- › Adaptation des cahiers de charges/accords de coopération « Naturpark-Partner »
- › Première production de corbeilles et boîtes « zero waste » (corbeilles sur base de bâches recyclées, boîtes en bois sur base de bois de rebut)
- › Développement d'une gamme de six articles cadeaux pour les visiteurs de la région, reflétant les caractéristiques de l'Éislek en associant le plaisir culinaire et l'expérience de la randonnée dans la région
- › Réunions de concertation avec e.a. : Naturpark Our, LEADER Éislek, ORT Éislek, Cube Werbung (11 x)

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

LEADER Éislek, NP Our, Tourist Center Clervaux (Robbesscheier, Cornelyshaff), ORT Éislek, CNDS - Service de l'Entraide Troisvierges, MEA-Dater, Guichet Unique PME, Coopérations Wiltz, CIGR Mëlldall, Park Sënnesräich

Temporalité des actions

2018-2020, prolongation jusqu'en juin 2022

13. 6. Projet « Au Goût du Terroir » (Esch2022)

Lien avec les indicateurs n° 2, 13, 21, 23, 26

- › Cf. indicateur 11.13.

13. 7. Mise en réseau, assistance et coopération

Lien avec les indicateurs n° 11, 17

- › Projet « École du Goût » – consultance, assistance
- › Projet « Käre vum Séi » – consultance, assistance, ...
- › Projet LEADER « Valeurs des Parcs » – consultance, assistance, formation
- › Projet de recherche de l'IBLA « SustEATable » – membre du groupe de travail
- › Échanges avec le Guichet Unique PME
- › Assistance au projet « Au goût du terroir », marché de producteurs à Bascharage pendant l'année de la culture Esch2022

Rôle du parc

Porteur, conseil, mise en réseau (selon le projet)

Partenaires

Producteurs régionaux, NP Our, NGP Mëllerdall, MEA-Dater, IBLA, Fro de Bauer, École du Goût, Käre vum séi, Guichet unique, LEADER, Commune de Käerjeng, Pro-Sud

Temporalité des actions

En continu



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement du développement régional durable

- › Vue d'ensemble de la diversité des producteurs et produits régionaux dans les trois Parcs naturels
- › Valorisation des produits régionaux
- › Renforcement de la prise de conscience pour la production et l'économie locale
- › Contribution à la diversification de l'offre des produits régionaux
- › Accentuation du lien entre paysage et économie locale
- › Perspective : Un label offre de nouvelles opportunités pour une collaboration plus intensive entre parcs et producteurs et pour la valorisation des produits

› Augmentation de la visibilité et de la notoriété du Parc naturel, de son terroir et de ses producteurs

- › Renforcement de l'identité régionale
- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens et producteurs au Parc naturel

› Coopération interterritoriale des trois Parcs naturels

- › Développement de synergies grâce à la coopération entre les Parcs naturels

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 14 :

Actions de valorisation des produits forestiers

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Economie et Tourisme (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Produits régionaux

Actions 2022

Pas d'actions spécifiques

Lien avec l'indicateur n° 5.2. (Certification des forêts)

- › Conseil dans le cadre du « Naturpakt »

Lien avec l'indicateur n° 11.9. (Actions menées dans le cadre du Pacte Climat)

- › Aide communale pour l'installation d'un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches

Lien avec les indicateurs n° 11.9. (Actions menées dans le cadre du Pacte Climat) et n° 12.1. (Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie d'Esch-sur-Sûre)

- › Installation d'un système de chauffage à granulés de bois pour les bâtiments du Parc Naturel (remplaçant le chauffage au mazout vétuste)

Lien avec l'indicateur n° 13.5. (Projet LEADER « Valeurs des parcs – Regionalität im Éislek erleben und geniessen »)

- › Réalisation de boîtes « cadeaux » en bois sur base de bois de rebut

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 15 :

Actions de promotion d'une économie durable

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Economie et Tourisme (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Conseil entreprises

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

15. 1. Conseil des petites et moyennes entreprises

Lien e.a. avec les indicateurs n° 2, 13

- › Conseils individuels aux petites et moyennes entreprises implantées ou à implanter dans une des communes partenaires (p.ex. en matière de création et reprise d'entreprise, de gestion d'entreprise, d'aides étatiques,...) [en 2022 : 421 contacts pour toute la région du Guichet Unique PME (17 communes)]
- › Organisation de conférences, workshops et séances d'information dans la région du Guichet Unique PME
- › Accompagnement des entreprises dans leurs démarches administratives, telles que les demandes d'implantation pour les zonings ou les demandes d'autorisations d'établissement
- › Renforcement du dynamisme régional et assistance générale au secteur communal, notamment en matière de développement économique

Rôle du parc

Cofinancier

Partenaires

17 communes du Nord (Boulaide, Clervaux, Esch-sur-Sûre, Feulen, Goesdorf, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Parc Hosingen, Putscheid, Rambrouch, Tandel, Troisvierges, Vianden, Weiswampach, Wiltz, Wincrange, Winseler), House of Entrepreneurship, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers

Temporalité des actions

En continu

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Renforcement de la prise de conscience pour la production et l'économie locale
- › Dynamisation économique de la région
- › Renforcement de l'identité régionale
- › Développement de l'offre (nombre de contact en forte augmentation)

Contribution aux Objectifs de Développement Durable.(ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 16:

Actions de conseil des agriculteurs

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Economie et Tourisme (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Conseil agricole

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 27 mai 1961 concernant les mesures de protection sanitaire du lac de la Haute Sûre
- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau
- › Règlement grand-ducal du 24 novembre 2000 concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture
- › Programme de développement rural (PDR) du G.-D. de Luxembourg
- › Règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural
- › Règlement grand-ducal du 16 décembre 2011 déterminant les installations, travaux et activités interdites ou soumises à autorisation dans la zone de protection sanitaire II du barrage d'Esch-sur-Sûre
- › Règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural
- › Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques

Objectifs régionaux :

Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

16. 1. Module des plans de fumure

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 8, 13, 26

- › Enregistrements / actualisation des caractéristiques de l'exploitation (cultures, cheptel, localisation des parcelles), des pratiques culturales (assolements, rendements, ...) et des sols (analyses chimiques) ; contacts avec 62 exploitants

- › Sensibilisation / conseil sur l'impact des activités de l'exploitant sur le milieu naturel et la qualité des eaux (affluents du lac de la Haute-Sûre, impact sur les terrains en question / choix des terrains susceptibles à être soumis à un contrat ; contacts avec 62 exploitants
- › Sensibilisation pour les différentes options d'extensification et mesures des programmes, calcul de l'impact financier pour les différentes options
- › Démonstrations de nouvelles techniques et mise en œuvre de techniques de protection de l'eau en coopération avec le SEBES et la LAKU
- › Remise d'un document synthétique reprenant les éléments clés du diagnostic ainsi qu'un document reprenant l'épandage des effluents d'élevage avec les conseils de fumure pour chaque parcelle (plan de fumure individuel adapté à l'entreprise (62 plans de fumure – correspondant à 4.500 ha de SAU)

Rôle du Parc

Coordinateur

Partenaires

LAKU, MAVDR, ASTA, SER, AGE, SEBES, MECDD, ANF, LWK, CONVIS, IBLA

Temporalité des actions

En continu

16. 2. Modules des zones de protection des eaux

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 8, 26

- › Recueil des données de base de l'exploitation agricole, ainsi que de données pertinentes concernant les parcelles agricoles situées en zone de protection des eaux. Ici il faut distinguer les nouvelles zones de protection IIA, IIB, IIC et III définies par le règlement grand-ducal du 16 avril 2021
- › Informations individuelles des conséquences de la nouvelle législation en vigueur concernant la protection de l'eau du bassin de la Haute-Sûre surtout pour ce qui concerne des adaptations des techniques culturales sur les parcelles agricoles ainsi que des investissements dans les constructions afin de respecter les nouvelles contraintes, ainsi que toutes les nouvelles restrictions concernant l'exploitations des champs
- › Etablissement d'une carte reprenant la localisation des parcelles agricoles par rapport aux cours d'eau, aux affluents du lac et par rapport au lac de la Haute-Sûre
- › Information sur les aspects techniques environnementaux et légaux des zones de protection concernées (sources de pollution, objectifs de qualité, restrictions légales, meilleures pratiques agricoles,...)
- › Informations individuelles des analyses de l'eau du SEBES/AGE pour les nutriments et pesticides dans les affluents à proximité des parcelles des exploitants ; discussion sur l'impact des pratiques agricoles sur ces résultats (voir site internet du SEBES)
- › Informations générales sur les pesticides avec les impacts aussi bien sur l'homme que sur l'environnement
- › Sensibilisation pour les traitements mécaniques dans les herbages et les grandes cultures (agriculture régénérative, herse étrillée et binage dans le maïs)
- › Participation à des démonstrations de nouvelles techniques de traitement (partenaires LAKU, LWK)
- › Conseils agronomiques personnalisés au cours de la période de végétation (35 exploitants)

- › Mise à disposition de cartes avec les biotopes présents sur les parcelles exploitées et explication des conditions et restrictions en vigueur, proposition de contrats « biodiversité »
- › Suivi et documentation de paramètres pertinents en relation avec la qualité de l'eau

Rôle du Parc

Coordinateur

Partenaires

LAKU, MAVDR, ASTA, SER, AGE, SEBES, MECDD, ANF, LWK, CONVIS, IBLA

Temporalité des actions

En continu

16. 3. Module verdissement

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 8, 26

- › Conseil réalisé pour 45 exploitants du PNHS

Rôle du Parc

Conseil pour le compte du MAVDR ; financement par MAVDR et PNHS

Partenaires

MAVDR, ASTA, SER, AGE, SEBES, MECDD, ANF, LWK, CONVIS, IBLA, LAKU

Temporalité des actions

En continu

16. 4. Module zones sensibles

Lien avec les indicateurs n° 2, 4, 7, 8, 26

- › Mise en œuvre de mesures de vulgarisation agricole dans les zones sensibles (Natura 2000, réserves naturelles, biotopes)
- › Recueil des données de base de l'exploitation agricole, ainsi que de données pertinentes concernant la ou les zone(s) sensible(s)

Rôle du Parc

Coordinateur

Partenaires

MAVDR, ASTA, SER, AGE, SEBES, MECDD, ANF, LWK, CONVIS, IBLA, LAKU

Temporalité des actions

En continu

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de la protection du sol et de l'eau

- › Renforcement du réseau national sur le plan de la protection du sol et de l'eau
- › Information, sensibilisation et motivation des acteurs concernés
- › Échange de bonnes pratiques
- › Conseil personnalisé avec mise à disposition de plans de fumures individuels
- › Contribution à l'amélioration de la qualité d'eau potable

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances pour des tiers
- › Coordination et mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec le Contrat de rivière et la coopération LAKU

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 17 :

Actions menées en faveur d'un tourisme durable

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Economie et Tourisme (Promotion et orientation d'activités de tourisme et de loisirs)

Champ d'action

Activités touristiques (tourisme durable)

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

17. 1. Information touristique « Duchfabrik » – Maison du Parc

Lien avec les indicateurs n° 12, 13

- › Accueil des touristes dans la région du Parc naturel (6.909 visiteurs dans la Maison du Parc)
- › Renseignements sur les activités à faire dans la région
- › Renseignements sur les activités du Parc naturel
- › Renseignements sur le lac de la Haute-Sûre
- › Vente de cartes de randonnées (366 cartes de randonnée en 2022)
- › Location E-Bikes (27 x)
- › Vente de produits locaux

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

ESILAC, Commune d'Esch-sur-Sûre, ORT Éislek, ME-dgT

Temporalité des actions

En continue

17. 2. Excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre

Lien avec les indicateurs n° 11, 12

Cf. indicateur 11.1.

17. 3. Visites guidées

Lien avec les indicateurs n° 10, 11, 12

- › Visites guidées du village et du château d'Esch-sur-Sûre (99 participant(e)s)
- › Visites guidées du « Përmes Knupp » et de son nouveau sentier didactique dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (4 x, 47 participant(e)s)
- › Visite guidée « Schumannseck » (8 x, 57 participant(e)s)

Rôle du Parc

Coordinateur

Partenaires

ORT Éislek, Amis de St. Pirmin

Temporalité des actions

En continue

17. 4. Gestion de sentiers didactiques

Lien avec l'indicateur n° 11

- › Élaboration et actualisation de concepts pour chemins didactiques
- › Production resp. actualisation / réimpression de brochures pour les sentiers
- › Nettoyage et débroussaillage des chemins
- › Entretien des installations (Panneaux, jeux, ...)
- › Entretien du balisage
- › Extension et remise à nouveau du sentier « Waasserfee » à Eschdorf
- › Gestion de, resp. publicité pour 7 chemins (4 x « op der Spur vu Waasser a Natur » ; Wiss, Baach & Bësch, Amphibientour, Skulpturewee), total : 43,5 km
- › Finalisation et inauguration (le 15 juin 2022) du sentier d'interprétation au Schumannseck (projet « Land of Memory »), mise en place d'une offre digitale complémentaire (codes QR et application « Nächst Statioun ») et formation de guides touristiques

Rôle du Parc

Porteur, Partenaire

Partenaires

ANF, ORT Éislek

Temporalité des actions

En continu

17. 5. Panneaux d'information et de signalisation

Lien avec les indicateurs n° 10, 12, 23

- › Actualisation de certains panneaux d'information sur les activités possibles (et autorisées) sur le lac de la Haute-Sûre
- › Élaboration de panneaux sur l'histoire du lac de la Haute-Sûre, traduction des textes en français et en anglais, réception des autorisations requises
- › Projet « Rettungspunkte »
 - » 58 points de secours contrôlés dans la commune du Lac
 - » 4 points de secours individuels remplacés
 - » 28 points de secours possibles élaborés avec le CGDIS et présentés à Wiltz
 - » 26 points de secours possibles présentés à Esch-sur-Sûre (élaborés avec la Commune et l'ANF)

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Communes du Parc, ANF, CGDIS, P&CH, MEA-Dater

Temporalité des actions

En continu

17. 6. Digitalisation des Audioguides

Lien avec les indicateurs n° 10, 21, 23

- › Promotion des audioguides publiés dans l'application « Visit Éislek » : « Circuit des Légendes » et « Les mystères d'Esch-sur-Sûre »

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

ORT Eislék

Temporalité des actions

En continu

17. 7. Projet LEADER « Valeurs des parcs – Regionalität im Éislek erleben und geniessen »

Lien avec les indicateurs n° 6, 11, 13

Cf. indicateur 13.5.

17. 8. Programme de découverte des Parcs naturels

Lien avec les indicateurs n° 10, 11, 13, 23, 26

- › Visites et promenades guidées (cf. également indicateurs 11.2. et 11.3.), suggestions de découverte individuelle, « Velosummer » (cf. indicateur 17.9. ci-après), Bateau solaire (11.1.), ...
- › Citizen Science
 - » iNaturalist Challenge « City Nature Challenge »
 - » iNaturalist Challenge « Waasserfest Safari »
 - » iNaturalist Challenge « Insekteräich Naturparken 2022 »

Rôle du parc

Porteur, partenaire (selon l'action)

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, Tourist Center Clervaux, ORT Éislek, ORT Mullerthal, communes du PNHS, ANF Burfelt, ME-dgT, MECDD, MEA, ...

Temporalité des actions

En continu

17. 9. « Velosummer »

Lien avec les indicateurs n° 9, 17, 20, 21

- › Interlocuteur pour l'action « Velosummer » (30. et 31.07.2022) dans la région de la Haute-Sûre (1.495 vélos sur les deux jours)
- › Planification, choix du tracé, coordination des actions
- › Organisation de l'animation au cours du parcours
- › Balisage du parcours

Rôle du parc

Partenaire, co-organisateur, mise en réseau

Partenaires

Commune de Esch/Sûre, Commune de Goesdorf, ORTAL, MMTP, ME-dgT

Temporalité des actions

Temporaire

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Valorisation et conservation du patrimoine culturel et touristique

- › Renforcement et diversification de l'offre touristique
- › Mise à disposition d'une offre touristique durable
- › Mise à disposition d'un point d'information touristique ouvert toute l'année
- › Développement des points d'attrait et d'orientation touristique
- › Création de nouveaux points d'attrait
- › Renforcement du réseau national et international sur le plan du tourisme
- › Information et mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Mise en valeur du patrimoine culturel de l'ancienne draperie
- › Gestion coordonnée des sentiers didactiques
- › Échange de bonnes pratiques
- › Sensibilisation du grand public pour les objectifs du Parc
- › Développement de l'offre pédagogique (EEDD)

› Renforcement du développement régional durable

- › Service aux communes/associations /citoyens/ touristes
- › Mise en réseau de divers acteurs
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de l'identité régionale

› Coopération interterritoriale des Parcs naturels

- › Renforcement de la coopération interterritoriale et interrégionale
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec l'ORTAL, LEADER, les autres Parcs naturels, ...

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 18 :

Actions menées en faveur d'un aménagement du territoire respectueux du patrimoine naturel et culturel

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Urbanisme et Mobilité (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Urbanisme

Objectifs

Objectifs nationaux :

Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS
- › Plan d'action et indicateurs du projet INTERREG Night Light

Actions 2022

Pas d'actions spécifiques

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)

/



INDICATEUR D'ACTION 19 :

Actions menées dans le cadre du SIG

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Urbanisme et mobilité (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Cellule SIG

Objectifs

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

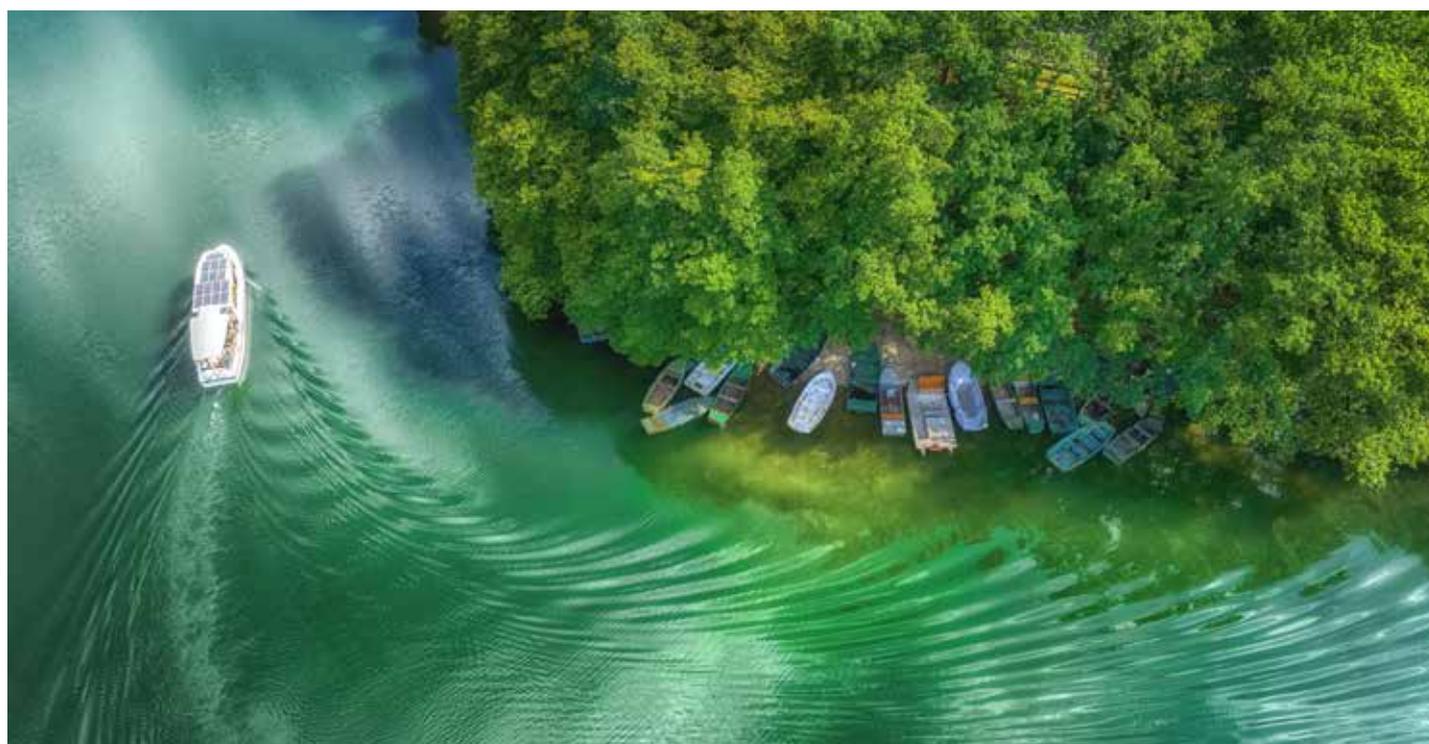
Actions 2022

Pas d'actions spécifiques

Cf. indicateur d'action 26 (Base de données SIG pour la gestion de la LAKU)

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)

/



INDICATEUR D'ACTION 20 :

Actions menées en faveur d'une mobilité durable

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Urbanisme et mobilité (Promotion et orientation d'un développement économique et socio-culturel intégrant les aspirations légitimes de la population en ce qui concerne leurs possibilités d'emploi, leur qualité de vie et d'habitat)

Champ d'action

Mobilité

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Plan national intégré en matière d'énergie et de climat
- › Plan national pour un développement durable
- › Loi du 13 septembre 2012 portant la création d'un pacte climat avec les communes
- › Loi du 25 juin 2021 portant création d'un pacte climat 2.0 avec les communes et portant modification de la loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat
- › Modu 2.0 - stratégie de mobilité durable

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

20. 1. Interreg Europe « LAST MILE C19 »

Lien avec les indicateurs n° 6, 9, 17, 18

- › Suite du projet, centré sur l'influence de la crise sanitaire COVID-19 sur l'utilisation des transports en commun
- › Coordination du projet au niveau régional
- › Gestion de la communication du projet au niveau international
- › Mise en œuvre du plan d'actions pour la région
- › Réunion des partenaires concernant le déroulement du projet et l'échange (2 x)
- › Planification d'un réseau cyclable au Parc naturel utilisant les chemins ruraux ou forestiers
- › Évaluation des modalités d'utilisation des moyens de transport par les visiteurs des plages de baignade

- › Sensibilisation à l'utilisation d'une mobilité durable
- › Planification et réalisation d'une visite de la région par les partenaires du projet (07-09.06.2022)

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Umweltbundesamt Österreich (Autriche), Regionsmanagement Osttirol (Autriche), Agency for the Support of Regional Development Kosice (Slovaquie), Club for Sustainable Development of Civil Society (Bulgarie), Gouvernement de Catalogne – Ministère du territoire et développement durable (Espagne), MMTP, NP Our

Temporalité des actions

LAST MILE C19 : 2021-2022

Informations complémentaires

Cofinancement européen total LAST MILE C19 : 39.455,72 € (FEDER)

Cofinancement national total LAST MILE C19 : 6.962,78 €

20. 2. Actions de mobilité durable

Lien avec les indicateurs n° 6, 9, 17, 18

- › Locations de vélos (E-Bikes) à la Maison du Parc
- › Élaboration d'un futur plan de pistes cyclables dans la région en collaboration avec les communes du Parc naturel et en coopération avec la LVI/ProVélo
- › Participation à l'action « Mam Velo op d'Schaff » avec une équipe « Naturpark Öewersauer » (1.110 km)
- › Participation à l'action « Tour du Duerf » avec deux équipes « Naturpark Öewersauer » (total 4.586 km)
- › Coorganisateur de l'action « Velosummer » dans la région de la Haute-Sûre (Goebelsmühle - Lultzhausen, 30.07 et 31.07.2022: 1.495 vélos comptés ; cf. indicateur 17.9.)
- › Comptage des véhicules et des passagers en bus autour du lac et enquête sur les modes de transport des touristes autour du lac par des étudiants
- › Présentation de la brochure « Roadbook : GoElectric, à la découverte des parcs naturels du Grand-Duché » lors d'une conférence de presse, suivi d'un tour en e-bike à travers les 3 Parcs naturels

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Communes du Parc, LVI / ProVélo.lu, CIG, NP Our, NGP Mëllerdall

Temporalité des actions

Ponctuel

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de la mobilité

- › Information, sensibilisation, formation et mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Renforcement de la conscience pour la mobilité douce
- › Contribution à l'amélioration de l'infrastructure de mobilité douce
- › Échange de bonnes pratiques
- › Education au développement durable (EEDD)

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau des divers acteurs concernés (acteurs régionaux et nationaux, experts, administrations, ...)
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de l'identité régionale

› Coopération interterritoriale

- › Renforcement de la collaboration interrégionale
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec le Parc naturel de l'Our

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 21 :

Partenariats et coopérations engagés avec d'autres acteurs

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières

Champ d'action

Partenariats

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › PNPN2 (2017-2021)
- › Convention de partenariat de cours d'eaux MECDD
- › Plan d'action national « ...sans pesticides »
- › Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

21. 1. Activités d'échange au niveau national et international

Lien avec les indicateurs n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 20, 22, 23, 25, 26

- › Échanges réguliers entre les équipes dirigeantes des 3 Parcs naturels luxembourgeois
- › Participation à diverses réunions de concertations entre Stations Biologiques
- › Participation aux réunions de l'Observatoire de l'Environnement
- › Échanges dans le cadre du Groupe de coordination sur les espèces exotiques invasives (IAS)
- › Participation aux réunions entre Partenariats des cours d'eaux
- › Échanges et concertation entre les acteurs clés dans le cadre de la commission régionale dite « Stauséikommissioun »
- › Échanges entre collaborateurs scientifiques du MNHNL (e.a. journée de la biodiversité)
- › Participation aux réunions entre partenaires du réseau « ... sans pesticides »
- › Réunions de travail dans le cadre du « Pacte Climat » des parcs naturels
- › Échanges dans le cadre du « Regionalt Klimateam »

- › Réunions de travail et échanges dans le cadre du « Pacte Nature » (élus communaux, services techniques, « Naturpakt-Team »)
- › Séances de formations et mise à niveau des conseillers dans le cadre du « Pacte Nature »
- › Échanges et participation à certains webinars organisés par la fédération EUROPARC
- › Participation à des réunions du comité d'accompagnement Interreg et à des réunions de travail avec les partenaires pour « Land of Memory »
- › Échanges dans le cadre des réunions de travail avec les partenaires du projet Interreg « LAST MILE C19 »
- › Échanges et réunions de travail dans le cadre de la coopération LAKU
- › Réunions de travail et échanges (cf. comité de coordination & échanges avec experts) dans le cadre du projet « D'Naturparken – een Insekteräich »
- › Participation aux divers webinars et séminaires en ligne dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
- › Échanges et réunions de travail dans le cadre du Partenariat de cours d'eau (y inclus réunions du comité du Contrat de rivière)
- › Réunions de concertation et visites de terrain entre animateurs Natura 2000 et les administrations/ ministères concernés
- › Échanges et réunions de travail dans le cadre du COPIL Natura 2000 (y inclus réunions du bureau et comité)
- › Participations à différents workshops et colloques scientifiques (e.a. via vidéo-conférence)
- › Participation au « Projekttag » de natur&ëmwelt en vue de la mise en œuvre des plans de gestion
- › Représentation du NP Öewersauer au sein du comité LEADER Éislek
- › Réunions de concertation et groupes de travail dans le cadre de la « Stratégie de communication Éislek »
- › Participation au groupe de travail LEADER pour le réaménagement de la place du village de Goesdorf
- › Échanges et réunions de travail dans le cadre du projet LEADER « Valeurs des parcs - Regionalität im Éislek erleben und geniessen »
- › Échanges avec le GAL Éislek dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie 2021-2027
- › Échanges et réunions de travail dans le cadre du projet « Natur geniessen »
- › Échanges dans le cadre du projet ERASMUS+ NALENA (« Nachhaltiges Lernen mit der Natur »)
- › Réunions de travail avec la fondation « UP Foundation » pour la réalisation du projet « Bildungslandschaften » dans le Parc naturel de la Haute-Sûre (2x)
- › Participation aux rencontres nationales du projet « Bildungslandschaften » (21.04 et 27.10.) à Wiltz et à Differdange
- › Participations aux réunions régionales à Wiltz concernant la « Bildungslandschaft Wiltz » (9.03, 23.03 et 3.10)
- › Échanges avec le « Kannermuseum PLOMM » dans le but d'identifier des synergies potentielles (2x)
- › Échanges avec les partenaires et communes (au Luxembourg et au-delà des frontières) dans le cadre du projet H2Only (cf. indicateur 11.12.)
- › Réunions de travail et échanges avec le Parc naturel de l'Our dans le cadre du projet Esch2022 « Au Goût du Terroir »
- › Échanges avec des responsables d'autres initiatives inscrites sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel du Luxembourg (IKI)

- › Échanges internationaux et collaboration à la demande d'inscription de l'irrigation traditionnelle (dont l'abissage (Fléizen)) au patrimoine culturel mondial immatériel de l'UNESCO (dépôt de la candidature en mars 2022)
- › Échanges et informations dans le cadre de l'initiative « RepairCafé » (y inclus 3 « RepairCafé »)
- › Échange avec le service des Rangers du Parc national de l'Eifel (29.02.2022)
- › Participation à la journée d'échange des trois Parcs naturels (avec entre autres visite du Geo-Pad Hëlt)
- › Participation aux réunions de révision des « Indicateurs d'action » des trois Parcs naturels
- › Réunions de la Commission consultative du NP Öwersauer
- › Innombrables échanges téléphoniques et courriels
- › ...

Rôle du parc

Porteur, partenaire, conseiller, lobbyiste (selon l'activité)

Partenaires

Autres Parcs naturels, Stations Biologiques, Communes des Parcs naturels, Partenariats des cours d'eaux, ORT Éislek, LEADER Éislek, membres de la plateforme EEDD, membres des partenaires de l'EDD de la Grande Région, Partenaires du projet ERASMUS+ NALENA, UpFoundation, Esch2022, acteurs régionaux et nationaux divers (e.a. autres ministères et administrations)

Temporalité des actions

Ponctuel

Informations complémentaires

Vu l'évolution de la pandémie COVID-19 et les mesures sanitaires en vigueur (restrictions de rassemblement, gestes barrières, homeoffice, ...) bon nombre des réunions de travail et d'échanges se sont tenues en 2021 par vidéo-conférence.

21. 2. Partenariats et participations

Lien avec les indicateurs n° 2, 6, 7, 8, 9, 11, 15, 20, 26

- › ORT Éislek
- › Landakademie
- › myenergie « Infopoint Naturpark Öwersauer » (cf. indicateur 6.2.)
- › Ëmweltberodung Lëtzebuerg (EBL)
- › Guichet Unique PME (cf. indicateur 15.1.)
- › Nordlicht-TV
- › ...

Rôle du parc

Porteur, partenaire

Partenaires

Communes du Parc naturels, ORT Éislek, LEADER Éislek, EBL, Guichet unique PME, Klimagence, ...

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

Le Parc naturel de la Haute-Sûre prend en charge la participation financière pour les communes membres.

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Coopération interterritoriale*

- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection de l'environnement naturel et humain, de la valorisation du patrimoine culturel et historique, ...
- › Renforcement de la coopération interrégionale et transfrontalière
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec les autres Parcs naturels et de nombreux acteurs régionaux et nationaux
- › Échange de bonnes pratiques
- › Prospection de futurs projets et de leur financement
- › Éducation concertée au développement durable (EEDD)

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau des divers acteurs
- › Élargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de la cohésion sociale dans la région

› *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 22 :

Implications dans des projets européens

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières

Champ d'action

Financements européens

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

22. 1. Implication en tant que partenaire (INTERREG, LEADER,...)

Lien avec les indicateurs n° 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 20, 21

- › Interreg EUROPE « LAST MILE C19 » (cf. indicateur d'action 20.1. LAST MILE C19)
- › Interreg V Grande-Région « Land of Memory » (cf. indicateur d'action 10.3. Land of Memory)
- › LEADER « Valeurs des parcs - Regionalität im Erlebnis erleben und genießen » (cf. indicateur 13.5. « Valeurs des parcs »)
- › LEADER « Deemools » (cf. indicateur 10.6. Mise en valeur du patrimoine culturel historique - mémoire orale)
- › Projet Erasmus+ NALENA (« Nachhaltiges Lernen mit der Natur »)

Rôle du parc

Partenaire / porteur pour les projets LEADER

Partenaires

Cf. détails des projets

Temporalité des actions

Différentes périodes de programmation

22. 2. Implications en tant que partenaire méthodologique

Lien avec les indicateurs n° 1, 6, 11, 17, 21

- › INTERREG Europe Night Light
- › INTERREG NWE « FABulous Farmers » (L, B, F, NL, UK)
- › LEADER « Stratégie de communication »
- › LEADER « Place de village Goesdorf »

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Divers (autant nationaux, qu'internationaux)

Temporalité des actions

Différentes périodes de programmation



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› Renforcement de la coopération interrégionale et transfrontalière

- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection de l'environnement naturel et humain, de la valorisation du patrimoine culturel et historique, de la réduction des émissions de CO₂, ...
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec d'autres Parcs naturels et de nombreux acteurs régionaux, nationaux et internationaux
- › Mise à disposition de cofinancements européens
- › Mise à niveau des connaissances et échange de bonnes pratiques

› Valorisation et conservation du patrimoine naturel, culturel et historique

- › Contribution à la sauvegarde et la remise en état du milieu naturel
- › Diversification de l'offre culturelle par la valorisation du patrimoine culturel
- › Création de nouveaux points d'attrait
- › Information, sensibilisation, formation et mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › « Sécurisation » de la mémoire et des archives historiques
- › Échange de bonnes pratiques
- › Concertation dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

› Renforcement des stratégies dans le domaine de la mobilité

- › Information, sensibilisation et motivation des acteurs concernés
- › Renforcement de la conscience pour la mobilité douce
- › Contribution à l'amélioration de l'infrastructure de mobilité douce
- › Échange de bonnes pratiques

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau des divers acteurs
- › Elargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Mise à disposition d'une offre culturelle et touristique durable

› Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 23 :

Actions de marketing

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières

Champ d'action

Communication/Identité régionale

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

23. 1. Publications à diffusion régulière

Lien avec les indicateurs n° 11, 25

- › Journal des Parcs « naturpark.lu » : deux éditions (en allemand, français et luxembourgeois) (tirage : n°13 : 32.000 ex., n°14 : 31.500 ex.) ensemble avec le NGPM et le NP Our, distribution aux 29.937/30.043 ménages des 3 régions (9.872/11.477 NP Our, 10.187/10.274 NGP Mëllerdall, 6.961/7.082 NP Öewersauer) et envoi à 563/547 abonnés nationaux et européens
- › Newsletter : édition de 6 newsletters en allemand et français, nombre d'abonnés : 421 abonnés version DE (26 % lecture), 145 abonnés version FR (20 % lecture)
- › Agenda : édition de 2 calendriers d'événements en allemand et français, tirage : 7.500 exemplaires (envoi toutes boîtes dans les communes membres) & version pdf pour publication digitale via issuu.com
- › Rapport annuel 2021 (tirage : 150 exemplaires & version pdf pour publication online ; distribution aux membres du comité et de la commission consultative, aux conseillers communaux ...)
- › Indicateurs d'action 2021 : préparation du document, concertation des trois Parcs et publication online

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

NGP Mëllerdall, NP Our, MEA-Dater

Temporalité des actions

En continue

23. 2. Publications thématiques

Lien avec les indicateurs n° 2, 11, 12, 13, 17, 26,...

- › Publication de 3 articles scientifiques dans le Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois (tirage : 500 exemplaires & publication online) – détails cf. indicateur 3.3.
- › Distribution « toute boîte » d'une fiche technique dans la série « Loscht op Natur » (« Säugetiere in Dorf und Stadt », tirage : 7.500 exemplaires)
- › Edition et renouvellement de dépliants (sentiers thématiques, projets, attractions) : Maison du Parc (tirage : 1.500 exemplaires), Les Mystères d'Esch-sur-Sûre (tirage : 2.000 ex.), Bateau solaire (tirage : 3.000 ex.), Points d'attrait (FR, DE, EN, NL ; tirage : 4 x 2.000 ex.), Le Chemin de la sculpture (FR, DE, EN ; tirage : 3 x 500 ex.)
- › Edition de dépliants et affiches pour événements annuels : Maart a Musik (50 affiches, 7.350 flyers, Expos textiles Duchfabrik (tirage : 2 x 1.500 exemplaires), « Waasserfest », ...
- › Brochure HOTSPOTS (1.500 exemplaires)
- › Édition et distribution de flyers pour le nouvel aménagement du « Schumannseck »
- › Campagne d'affichage et d'encarts dans des magazines sur le nouvel aménagement du « Schumannseck »
- › ...

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, MEA-Dater, MECDD, ME-dgT, myenergy, Communes du Parc naturel, Société des naturalistes luxembourgeois

Temporalité des actions

Ponctuel

23. 3. Sites web et médias sociaux

Lien avec les indicateurs n° 6, 11, 12, 17,...

- › www.naturpark-sure.lu
- › www.naturpark.lu
- › Facebook
- › www.klimapakt.naturpark.lu
- › www.duchfabrik.lu
- › www.naturesluxembourg.com
- › www.h2only.lu
- › Présence sur d'autres sites : Landakademie, mywort.lu, visiteislek.lu, eislek.lu, issuu.com, visitluxembourg.com, luxembourg.lu, kideaz.lu, spillplaz.lu ...

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

NGP Mëllerdall, NP Our, MEA-Dater

Temporalité des actions

En continu

Informations complémentaires

- › 8.314 « likes » sur la page Facebook (situation au 31.12.2022) – augmentation de 1.343 likes en 2022 –, 280 posts
- › YouTube : publication de 16 vidéos ; 262 abonnés
- › instagram : naturpark.lu (2.600 followers, 82 posts & 200 stories)
- › Issuu.com/naturpark.lu : publication de 10 documents concernant le PNHS ; 58.649 impressions, 17.369 lectures en ligne, 158 clicks sur les liens intégrés dans les publications
- › 28.804 visiteurs sur le site www.naturpark-sure.lu – augmentation de 2.939 visiteurs par rapport à l'année 2021
- › 2.666 visiteurs sur www.naturpark.lu

23. 4. Relations avec la presse

Lien avec tous les autres indicateurs

- › Événements presse/multiplicateurs
- › Conférence de presse : Présentation du Roadbook « Go Electric » (23.07.2022)
- › Envoi de 16 communiqués de presse
- › Articles de presse (journaux nationaux, régionaux et transfrontaliers ; « Gemengebued » des différentes communes du Parc ; « Porblat » ; ...)
- › IP/RTL : production et diffusion de spot radio
- › Reportages à la télévision (RTL ; Nordlicht TV)
- › Interviews et passages à la radio (en relation avec certaines thématiques et /ou manifestations) – RTL ; 100,7
- › ...

Rôle du parc

Porteur (dans certains cas partenaire)

Partenaires

MEA-Dater, MECDD, myenergy, NPG Mëllerdall, NP Our, presse (écrite, parlé...), ...

Temporalité des actions

Ponctuel

23. 5. Productions audiovisuelles

Lien avec les indicateurs n° 11, 17, 25,...

- › Production de 6 vidéos « vum Séi », publication en 2021/2022
- › Production de différentes vidéos pour la présentation et la promotion du nouvel aménagement du sentier du « Schumannseck »

Rôle du parc

Porteur (dans certains cas partenaire)

Partenaires

NGP Mëllerdall, NP Our

Temporalité des actions

Ponctuel

23. 6. Présences avec un stand d'info et/ou vente de produits régionaux

Lien avec les indicateurs n° 12, 13, 17, 26,...

- › Bléien- a Beiefest, Kalborn
- › Heischer Maart, Heiderscheid
- › Bourse aux plantes à Stolzembourg
- › Naturparkfest au NP Our
- › Nuetsmaart, Esch-sur-Sûre
- › Maart & Musik, Wiltz (organisateur)
- › Lëtzebuerger Produkter, Medernach
- › Schofsfest, Cornelyshaff
- › Au Goût du Terroir, Bascharage
- › Maart « Eise Gudde Noper Dag », Wiltz
- › Chrëschtmaart, Nothum
- › Adventsmaart, Eschdorf
- › Knauf Shopping Center, Pommerloch

Rôle du parc

Partenaire

Partenaires

Acteurs locaux, régionaux selon la manifestation, NP Our, NGP Møllerdall

Temporalité des actions

En continu (dans certains cas que ponctuel)

23. 7. Panneaux de signalisation (entrée du Parc naturel)

Lien avec l'indicateur n° 17

- › Entretien des panneaux « Bienvenue au Parc naturel » pour signaler l'entrée sur le territoire du Parc naturel et planification en vue de la mise en place de panneaux supplémentaires

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Communes du Parc naturel, P&Ch

Temporalité des actions

En continu

23. 8. Corporate Identity

Lien avec les indicateurs n° 11, 12, 26

- › Gestion du stock et commandes régulières de vêtements avec le logo du Naturpark Ötztal pour garantir la visibilité des employé(e)s et des étudiants vers l'extérieur : veste, gilet, pullover avec et sans capuche, t-shirt, polo, chemise, buff
- › Vente de buffs et carafes/verres avec le logo du PNHS au shop

Rôle du Parc

Porteur

Partenaires

Temporalité des actions

En continu

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

- › *Renforcement de l'identité régionale (« Région de l'eau »)*
- › *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*
 - › Promotion des services offerts par le Parc à la population et aux communes
 - › Sensibilisation du grand public pour les objectifs du Parc
 - › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel
 - › Renforcement de l'identité régionale
- › *Renforcement du développement régional durable*
 - › Service aux communes/citoyens/ touristes
 - › Valorisation des produits régionaux
 - › Mise à disposition d'une plateforme de promotion pour les acteurs régionaux
 - › Mise en réseau d'acteurs et mise à niveau des connaissances pour des tiers
 - › Renforcement de la cohésion sociale dans la région
- › *Sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable*
 - › Information, sensibilisation, formation et mobilisation des acteurs régionaux et du grand public
 - › Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- › *Coopération interterritoriale*
 - › Développement de synergies grâce à la coopération entre les Parcs naturels
 - › Présence et présentation communes des trois Parcs

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 24 :

Actions menées dans le cadre de la gestion de la ResourceSpace Database

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières

Champ d'action

Communication/Identité régionale

Objectifs

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

24. 1. Gestion et alimentation de la ResourceSpace Database

Lien avec les indicateurs n° 1 à 26

- › Saisie de photos, logo, fichiers, vidéos, audio (Bilan du contenu au 26.04.2023 : 12.320 photos, 15 logos, 100 documents, 8 illustrations, 1 vidéo ; au 24.11.2022 : 11.964 photos, 15 logos, 99 documents, 8 illustrations)
- › Contrôle/correction de l'indexation des contenus
- › ...

Rôle du parc

Coordinateur

Partenaires

NP Our, NGP Möllerdall, divers photographes

Temporalité des actions

En continu

Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

- › *Augmentation de la visibilité et notoriété de la région du Parc naturel et de ses communes*
- › *Renforcement du développement régional durable*
 - › Service aux communes et aux citoyens (non commercial)
 - › Mise à disposition d'une banque d'images de haute qualité
 - › Valorisation du patrimoine paysager et culturel ainsi que et des produits régionaux
- › *Coopération interterritoriale*
 - › Développement de synergies grâce à la coopération entre les Parcs naturels

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 25 :

Initiatives de participation et de recueil d'avis et de propositions des habitants (et des visiteurs) du parc

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Communication, démocratie locale, partenariats, relations transfrontalières

Champ d'action

Démocratie participative

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS

Actions 2022

25. 1. Recueil d'avis et d'idées

Lien avec l'indicateur n° 23

- › Journal des Parcs « naturpark.lu » : demande de feedback
- › Évaluation des activités du Parc par le biais de formulaires d'évaluation et d'idées lors des activités du Parc : activités d'enfants, visites guidées, ...
- › Réunions et avis de la Commission consultative du Parc naturel
- › Réunions du « Klimateam » et du « Klimateam régional »
- › Réunions des « Naturpakt-Teams »
- › Workshops dans le cadre de divers projets
- › Médias sociaux : Facebook (8.314 « likes » au 31.12.2022 = augmentation de 1.343 likes en 2022, 280 posts

Rôle du parc

Porteur

Partenaires

NP Our, NGP Möllerdall, MEA-Dater

Temporalité des actions

Ponctuel

25. 2. Initiatives de participation

Lien avec les indicateurs n° 6, 18

- › Demande d'avis à la Commission consultative du Parc naturel
- › Groupes de travail « Last mile », « Gewässervertrag », « Klimapakt », « COPIL Natura 2000 »...
- › « Stauséikommissioun »
- › Cinés et conférences-Débats
- › Projets de science citoyenne (Citizen Science) : « Insekteräich Naturparken 2022 », Naturpark Safari – Waasserfest (via iNaturalist.lu)
- › Élaboration d'un nouveau concours pour jeunes, action commune des 3 Parcs naturels en étroite collaboration avec le MEA-Dater

Rôle du parc

Porteur, partenaire

Partenaires

NP Our, NGP Mëllerdall, MECDD, MEA-Dater, acteurs locaux, régionaux et nationaux

Temporalité des actions

Ponctuel



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Renforcement de l'identité régionale*

- › Renforcement de l'identification et du sentiment d'appartenance des citoyens au Parc naturel
- › Mise en place d'un processus participatif

› *Augmentation de la visibilité et notoriété du Parc naturel*

- › Sensibilisation du grand public pour les objectifs du Parc naturel
- › Assurance de la qualité de la présence du Parc et de ses activités

› *Renforcement du développement régional durable*

- › Mise en réseau d'acteurs
- › Implication et mise à disposition de moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire
- › Élargissement du réseau des partenaires du Parc naturel
- › Renforcement de la cohésion sociale dans la région
- › Soutien financier de projets de tiers

› *Coopération interterritoriale*

- › Développement de synergies grâce à la coopération entre les Parcs naturels

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



INDICATEUR D'ACTION 26 :

Actions menées dans le cadre du leitmotiv « Région de l'eau »

Mission de référence à laquelle se rattache l'indicateur

Leitmotiv du Parc naturel de la Haute-Sûre : « Den Naturpark Öewersauer – d'Waasserregioun vu Lëtzebuerg »

Champ d'action

Protection des eaux

Objectifs

Objectifs nationaux :

- › Loi du 10 août 1993 relative aux Parcs naturels
- › Loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau
- › Loi du 27 mai 1961 concernant les mesures de protection sanitaire du lac de la Haute Sûre
- › Règlement grand-ducal du 24 novembre 2000 concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture
- › Règlement grand-ducal du 16 décembre 2011 déterminant les installations, travaux et activités interdites ou soumises à autorisation dans la zone de protection sanitaire II du barrage d'Esch-sur-Sûre
- › Règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural
- › PAF
- › PNPN2 (2017-2022)
- › Plans de gestion Natura 2000
- › Plan d'action national de réduction des produits phytopharmaceutiques

Objectifs régionaux :

- › Étude détaillée du PNHS



Actions 2022

26. 1. Développement, mobilisation et animation d'un réseau d'acteurs dans le domaine d'une gestion durable des milieux aquatiques (zones humides, cours d'eau, bassins versants)

Lien avec l'indicateur n° 7

- › Cf. indicateur 7.1.

26. 2. Mesures techniques en vue de protéger les eaux (réalisées dans le cadre du Partenariat de cours d'eaux)

Lien avec l'indicateur n° 7

- › Cf. indicateur 7.2.

26. 3. Conseils et actions menées pour encourager les acteurs (agriculteurs et gestionnaires de terrain, communes, grand public, écoles) à adopter des pratiques plus respectueuses du patrimoine naturel et notamment de l'eau

Lien avec les indicateurs n° 2, 8, 11, 16

- › Cf. indicateur 2.1. (Programme « biodiversité »)
- › Cf. indicateur 8.1. (Plan d'action « ... sans pesticides »)
- › Cf. indicateur 11.8. (Education à l'environnement et au développement / Naturpark-Schoul)
- › Cf. indicateurs 16.1. (Plans de fumure) et 16.2. (Module zone de protection des eaux)

26. 4. Participation à la Coopération LAKU (« Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer »)

Lien avec les indicateurs n° 7, 13, 16, 21

- › Convention entre le Parc naturel de la Haute-Sûre, le SEBES et les agriculteurs cultivant les sols au bassin versant du lac de la Haute-Sûre [« Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer », en abrégé « LAKU »]
- › Participation volontaire des agriculteurs à la coopération
- › 89 exploitations agricoles membres de la coopération (au 31.12.2022) dont 7 exploitations biologiques et une exploitation agricole en conversion vers bio
- › Surface LAKU : 3.820 ha de surface agricole utile (SAU) au PNHS et 2.875 ha SAU hors PNHS participent à la coopération LAKU dont 834 ha de surface cultivé en Bio
- › Au total 4.996 ha de SAU des membres de la LAKU dans la région « LAKU » (superposition entre les zones de protection du lac de la Haute-Sûre et le côté luxembourgeois du bassin versant du lac de la Haute-Sûre) représentant 73 % de la SAU y comprise
- › Programme de mesures agricoles à récurrence annuelle élaboré par le comité de la LAKU (4 agriculteurs, 2 représentants du SEBES et 2 représentants du Parc naturel) – le programme de mesures a pour but principal de réduire l'entrée d'éléments nutritifs et de pesticides dans les cours d'eau

Rôle du parc

Coordinateur

Partenaires

SEBES, agriculteurs cultivant les sols dans le bassin versant du lac de la Haute-Sûre, MECDD, MAVDR, AGE, ANF, ASTA, Gewässervertrag Obersauer, Chambre d'agriculture Luxembourg, CONVIS, IBLA

Temporalité des actions

En continu

26. 5. Programme de mesures « LAKU » : Mise en œuvre de mesures techniques

Lien avec les indicateurs n° 2, 7, 8, 11, 13, 16

- › Réduction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques (p.ex. par désherbage mécanique) (coordinateur)
- › Réduction du risque d'intrants ponctuels de pesticides (mise à niveau des pulvérisateurs) (coordinateur)
- › Amélioration de la gestion des engrais en ferme (séparation du lisier, redistribution des fertilisants de ferme)
- › Diminution des intrants d'engrais avec la promotion du système de fertilisation « CULTAN » (lobbyiste)
- › Diminution des intrants d'engrais et de pesticides avec la plantation de « Käre vum Séi » (lobbyiste)
- › Protection des cours d'eau par la réduction/prévention du compactage du sol des champs (coordinateur)

Rôle du parc

Conseiller (aide au développement des mesures techniques du programme de mesures « LAKU »), coordinateur (mise en œuvre des mesures), lobbyiste

Partenaires

Comité de la LAKU, agriculteurs (membres de la LAKU), consultants externes, J-Reiff, Agriloc Sàrl, Maschinegemeinschaft Uewersauer

Temporalité des actions

Annuel

26. 6. Programme de mesures « LAKU » : Conseil et formation

Lien avec les indicateurs n° 2,7, 8, 9, 11, 13, 16

- › Amélioration du conseil agricole dans le domaine de la protection de l'eau (conseiller)
- › Sensibilisation à la couverture permanente du sol (p.ex. cultures dérobées/intermédiaires) (coordinateur, lobbyiste, conseiller)
- › Sensibilisation à l'utilisation régulière de calcaire à haute qualité et adapté au besoin minéral du sol de la région (coordinateur, lobbyiste, conseiller)
- › Sensibilisation à l'évitement des entrées ponctuelles de pesticides (coordinateur, lobbyiste, conseiller)

- › Sensibilisation à l'évitement du compactage du sol (coordinateur, lobbyiste, conseiller)
- › Sensibilisation à l'érosion des sols (coordinateur, lobbyiste, conseiller)
- › Échantillonnage de sol (N_{\min} , S_{\min} , éléments nutritifs de base, humus) pour sensibiliser les agriculteurs (coordinateur)
- › Organisation d'une séance d'information (séminaire « Entscheidungsbaum Auszäunungen », 08.02.2022, Bavigne, 45 participants)
- › Organisation de diverses démonstrations (visite de terrain « Buedem am Gespreich » 29.04.2022, Selscheid); visite essai à champs « Gips-Kalk », 20.07.2022, Heinerscheid

Rôle du parc

Coordinateur, conseiller et dans certain cas lobbyiste

Partenaires

Comité de la LAKU, agriculteurs, chambre d'agriculture Luxembourg, CONVIS, IBLA, consultants externes, LTA Ettelbrück, ASTA, J-Reiff, Agriloc Sàrl, Käregenossenschaft

Temporalité des actions

Ponctuel et annuel (conseil agricole)

26. 7. Programme de mesures « LAKU » : Essais à champs et évaluation des mesures

Lien avec les indicateurs n° 11, 16

- › Planification et exécution de 2 essais à champs avec répétition (coordinateur, participant)
- › Visites des essais à champs dans le cadre de formations pour agriculteurs (coordinateur, participant)
- › Échantillonnage du sol pour l'évaluation des mesures techniques, p.ex. pour la détermination d'un bilan nutritif (coordinateur, participant)
- › Caractérisation des fermes du bassin versant de la Haute-Sûre (coordinateur, participant)
- › Gestion de la base de données SIG (coordinateur, participant)
- › Gestion des applications pour fermiers et conseillers agricoles « LAKU Web & App » (coordinateur, participant)
- › Interprétation des données collectées (coordinateur, participant)

Rôle du parc

Coordinateur et participant

Partenaires

Comité de la LAKU, agriculteurs (membres de la LAKU), chambre d'agriculture Luxembourg, CONVIS, IBLA, LTA Ettelbrück, ASTA, consultants externes, J-Reiff, Agriloc Sàrl, FarmBlick, ZEBRIS

Temporalité des actions

(Pluri-)annuel

26. 8. Programme de mesures « LAKU » : Relations publiques et réunions

Lien avec les indicateurs n° 11, 21, 22, 23

- › Articles techniques et de vulgarisation (auteur ou porteur) : > 1
- › Participation à des colloques, workshops, formations, etc. (participant et/ou présentateur) : 12
- › Présence à des foires (tenue de stands) : 1 (Waasserfest)
- › Organisation de 43 réunions : comité de la coopération (4), comité de suivi (1), groupes de travail (8) et réunions d'échanges avec des partenaires régionaux et nationaux (30) (coordinateur, participant)

Rôle du parc

Coordinateur, participant, porteur (publication au sujet de la LAKU dans le journal des Parcs naturels « naturpark. lu » et dans des journaux spécialisés).

Partenaires

Comité de la LAKU, AGE, ASTA, ANF, MECDD, MAVDR, LTA, LIST, ZEBRIS, consultants externes, J-Reiff, Agriloc Sàrl

Temporalité des actions

Ponctuel

26. 9. « Stauséikommissioun »

Lien avec les indicateurs n° 7, 11, 17, 20, 21, 25

- › Création et coordination d'une commission régionale pour la coordination des compétences et des travaux sur le lac de retenue – « Stauséikommissioun » (3 réunions 10.03., 06.07. et 04.10.2022)
- › Amélioration de la gestion des parkings
- › Amélioration de la situation des transports publics
- › Amélioration de l'information des visiteurs via des panneaux, l'internet et les relations avec la presse
- › Mandat et élaboration commune d'un concept de gestion des visiteurs
- › Élaboration de l'idée de projet et des bases de décision pour la commission interministérielle
- › Échange avec le service des Rangers du Parc national de l'Eifel (29.02.2022)
- › Intervention lors du colloque « Besucherlenkung in Naturparken – Zeitgemäße Möglichkeiten und Empfehlungen zur Steuerung von Gästen » à Vienne (10-12.10.2022)

Rôle du parc

Coordinateur et porteur

Partenaires

Communes du PNHS, MECDD, MEA, ANF, AGE, ME-dgT, MMTP, MINT, PCH, SEBES, Police, CGDIS

Temporalité des actions

(Pluri-)annuel

26. 10. Sensibilisation au développement durable et excursions en bateau solaire sur le lac de la Haute-Sûre

Lien avec l'indicateur n° 11

› Cf. indicateurs 11.1., 11.8. et 11.10.

26. 11. Projet H2Only

Lien avec les indicateurs n° 11, 12, 17, 21

› Cf. indicateur 11.12.



Indicateurs d'état (Effets directs et indirects, plus-value pour la région)

› *Renforcement des stratégies dans le domaine de la protection des eaux*

- › Renforcement du réseau national et international sur le plan de la protection de l'eau
- › Information, sensibilisation et motivation/mobilisation des acteurs concernés et du grand public
- › Échange de bonnes pratiques
- › Contribution à la sauvegarde de la biodiversité, du sol et de l'eau
- › Contribution au bon état chimique et écologique des cours d'eau
- › Amélioration de la qualité de l'eau du lac de la Haute-Sûre et de ses tributaires par approche « bottom-up »
- › Assurance de la conformité aux objectifs nationaux
- › Bénéfice d'un programme de monitoring conséquent (analyses des éléments nutritifs et de pesticides dans les cours d'eau et dans le lac de la Haute-Sûre)

› *Information et sensibilisation*

- › Information du public des mesures prises pour la protection de l'eau dans le secteur de l'agriculture,
- › Amélioration de la perception publique envers l'agriculture

› *Contribution à une agriculture plus respectueuse de l'environnement naturel, du sol et de l'eau*

- › Conseil individuel et personnalisé en matière de protection de l'eau
- › Échange plus intensif entre les agriculteurs de la région
- › Mise en œuvre de pratiques modernes au profit de la qualité de l'eau
- › Mise à disposition d'alternatives en vue de la protection de l'eau sans créer de désavantage financier pour l'exploitant agricole
- › Développement de techniques innovantes adaptées à la région du bassin versant du lac de la Haute-Sûre
- › Application des pratiques agricoles plus respectueuses de l'eau sur une grande partie du bassin versant du lac de la Haute-Sûre
- › Création de meilleures conditions pour la biodiversité
- › Amélioration du potentiel du captage des nutriments dans le sol
- › Augmentation de l'efficacité de la fertilisation/de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et réduction de la quantité d'engrais (minéraux)/ de produits phytopharmaceutiques épandue pour réduire le potentiel des intrants dans l'eau, ainsi qu'une réduction de l'érosion

› Renforcement du développement régional durable

- › Formation, échange et mise à niveau des connaissances
- › Mise en réseau de divers acteurs (propriétaires, exploitants, experts, administrations, ...)
- › Amélioration de l'entente des agriculteurs envers la protection de l'eau, ainsi que l'entente du fournisseur d'eau potable envers la problématique de l'agriculture
- › Concertation avec les autres acteurs des secteurs touchant la protection de l'eau et l'agriculture, ainsi qu'avec le publique
- › Développement de synergies grâce à la coopération avec d'autres acteurs (Partenariats de ruisseau, Partenariat « ...sans pesticides » ...)

› Coopération interterritoriale

› Augmentation de la visibilité et notoriété du Parc naturel comme la « Région de l'eau »w

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD/Agenda 2030)



EDITEUR :

Parc naturel de la Haute-Sûre

15, rue de Lultzhausen

L-9650 Esch-sur-Sûre

Personne de contact : Yves Krippel

yves.krippel@naturpark-sure.lu

www.naturpark-sure.lu

Conseil scientifique :

Luxembourg Institute of socio-economic research (LISER)

11, Porte des Sciences Campus Belval

L-4366 Esch-sur-Alzette

Personne de contact : Antoine Decoville

En collaboration avec :

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire

Département de l'Aménagement du territoire

4, Place de l'Europe

L-1499 Luxembourg

Personne de contact : Liette Mathieu

Liette.Mathieu@mat.etat.lu

Parc naturel de l'Our

12, Parc

L-9836 Hosingen

Parc naturel du Mëllerdall

8, rue de l'Auberge

L-6315 Beaufort

LAYOUT :

lardographic

PHOTOS :

Kary Barthelmey, Jemp Hilger, Guy Krier, Yves Krippel, Caroline Martin, Hervé Montaigu, Stéphane Olivier, Frank Richarz, SKIN, Yannik Stirn, Patrick Thommes, Naturpark Öewersauer (PNHS)

